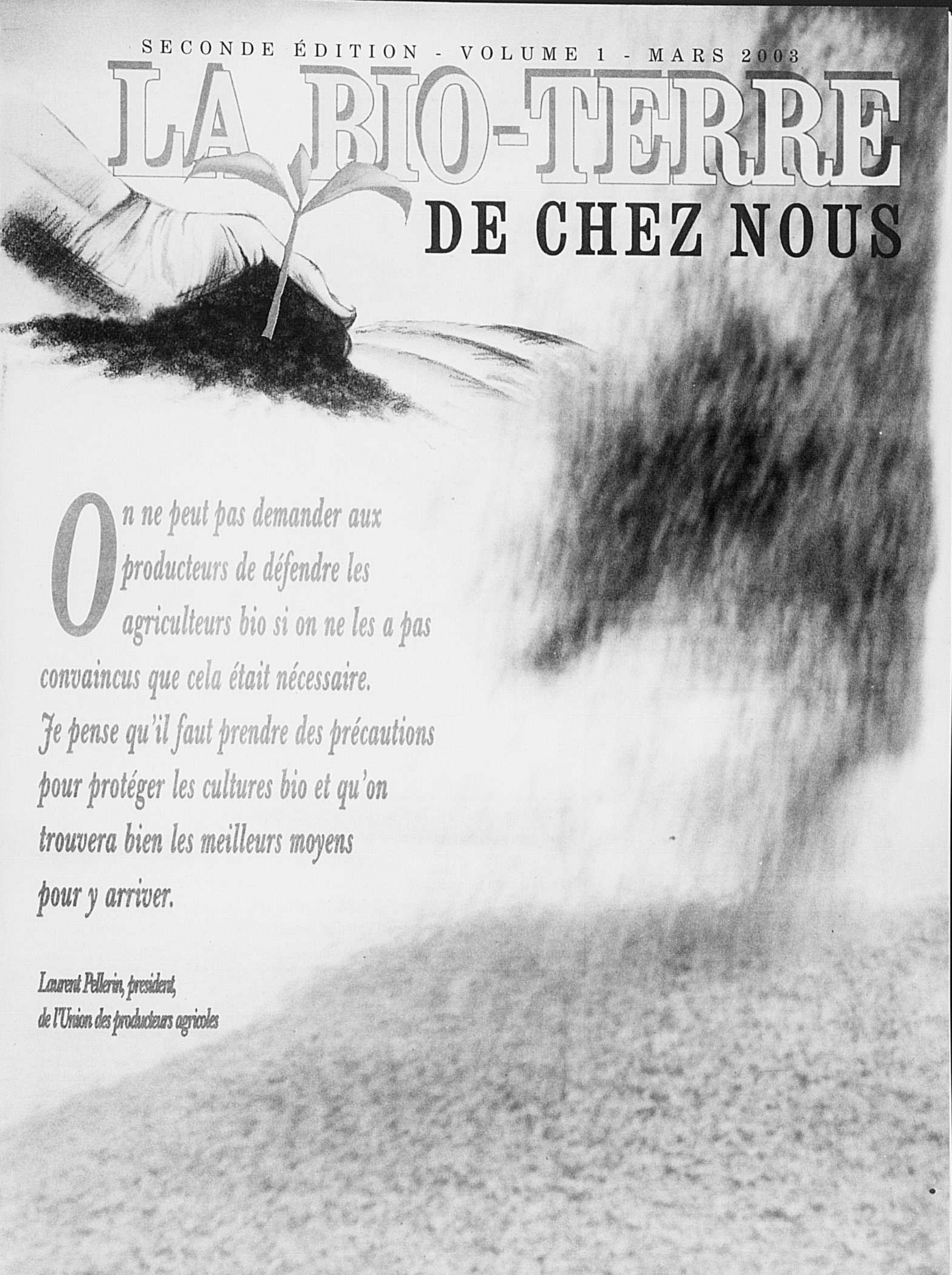


SECONDE ÉDITION - VOLUME 1 - MARS 2003

LA BIO-TERRRE

DE CHEZ NOUS



*O*n ne peut pas demander aux producteurs de défendre les agriculteurs bio si on ne les a pas convaincus que cela était nécessaire.

Je pense qu'il faut prendre des précautions pour protéger les cultures bio et qu'on trouvera bien les meilleurs moyens pour y arriver.

*Laurent Pellerin, président,
de l'Union des producteurs agricoles*

Les grains et le bio

Victor Larivière

Quelque 150 fermes produisent des grains bio au Québec et celles-ci ne fournissent pas à la demande. Ce deuxième numéro de Bio-Terre accorde une large place à cette production avec reportages à la ferme Janlau où l'on fait du bio depuis 20 ans et chez un transformateur, Michel Gaudreau, qui exporte aux États-Unis. Le MAPAQ vient aussi de faire connaître ses budgets types adaptés aux fermes de grains bio.

Les choses bougent à la Fédération d'agriculture biologique comme le montre le bilan de la dernière année et les projets sur la planche à dessin. Cette fois-ci la région de Chaudière-Appalaches, une pionnière dans le sirop bio, est à l'honneur.

Un bref retour sur le colloque bio de décembre, sur le Congrès mondial bio de Victoria d'août dernier, un regard sur le bio en Europe et aux États-Unis, sur la mise en place de services financiers et de sécurité du revenu adaptés aux producteurs biologiques d'ici complètent cette deuxième édition.

- 3** Entrevue avec Laurent Pellerin
- 4** Colloque bio
Un rendez-vous qui fait réfléchir
Vétérinaires : une attitude ouverte envers le bio
Les oméga-3 et la viande bio
- 6** Bon voisinage
À tous nos voisins et collègues agriculteurs
- 7** FABQ
Assemblée annuelle de la fédération
- 10** Guide, sites et dates
- 11** Chaudière-Appalaches
Le pays du sirop bio
- 12** Reportage- grains bio
Grâce au foin, l'agriculture biologique sans fumier est possible
- 13** Transformation et mise en marché
« Tout à commencé par une prise de conscience »
Michel Gaudreau
- 14** Le monde bio
Une explosion de produits
- 15** International
BioFach, le salon mondial bio
Le bio en Europe, superficies et nombre de fermes
- 16** International
Le bio aux États-Unis
- 17** Les grains bio en chiffres
- 20** Bio et subventions en Europe
Agroenvironnement et développement rural
- 21** Financement
Un peu d'engrais financier pour le bio



PHOTO: DOMINIC GAUTHIER/TCN

« Le bio, ça s'additionne à ce qu'on fait déjà en agriculture »

Laurent Pellerin, président de l'UPA

Pour quelqu'un qui ne vient pas du milieu agricole et qui a appris son métier sur le tas, Laurent Pellerin dirige avec une grande maîtrise les destinées l'UPA depuis 1993. Il s'est graduellement impliqué en agriculture, avec sa conjointe Johanne Larouche, comme éleveur de porcs au début et dans le bovin et les céréales par la suite. Il fut aussi président de la Fédération des producteurs de porcs, soit de 1985 à 1993. Très engagé dans son milieu et bien au fait des grands enjeux qui traversent le monde rural, il a accepté sans hésiter de répondre aux questions de Bio-Terre. La rencontre se déroulait sur sa ferme de Saint-Grégoire-de-Nicolet au début de janvier.

Victor Larivière

Bio-Terre - Dans les pays développés, les spécialistes affirment que l'agriculture moderne est essentielle à l'avenir économique de notre système alimentaire. Par contre de plus en plus de voix se font entendre pour dire que ce type d'agriculture ne comptabilise pas tous les coûts environnementaux et sociaux.

Laurent Pellerin - C'est vrai qu'il y a un réveil par rapport à certains coûts de notre agriculture, non comptabilisés jusqu'à maintenant. Chez les agriculteurs, comme ailleurs dans la société, une conscientisation se fait graduellement et je pense qu'on évolue sur ces questions au même rythme que la population en général. Mais ce qu'il y a d'inté-

ressant, c'est qu'une fois au fait des problèmes d'environnement de notre agriculture, les producteurs se sont pris en main. Les changements de pratiques se font de plus en plus nombreux; on n'a qu'à penser aux structures étanches pour les fumiers, aux bandes riveraines, à l'arrosage en bande, aux plans de fertilisation, aux brise-vent, etc. Autant d'approches qui tiennent désormais compte des coûts environnementaux.

Bio-Terre - Malgré tous ces efforts, le ministère de l'Environnement et le BAPE reconnaissent l'an dernier que l'agriculture demeure la plus importante source de pollution des milieux aquati-

ques au Québec. Un comité environnemental de la Chambre des communes avait dit sensiblement la même chose il y a trois ans et attribuait cette pollution à la monoculture, à l'usage des pesticides et des engrais chimiques, à l'arrivée des OGM et à la concentration des fumiers.

Laurent Pellerin - On est au courant de ces constats depuis une bonne quinzaine d'années. Dans le cas du phosphore et de l'azote, le phénomène est connu et mesurable. L'UPA a déjà entrepris un virage majeur pour diminuer l'usage des fertilisants chimiques et des pesticides. Des chiffres révélaient il y a quelques mois que malgré cette baisse des intrants, les superficies en culture et les rendements ont augmenté au Québec; un résultat encourageant. Si on se reporte une quinzaine d'années en arrière, le gouvernement avait investi des milliards pour l'épuration des eaux usées des villes, pour les rejets d'usines et pour les effluents des papeteries. Jamais il n'a investi autant en agriculture alors qu'il s'agit d'un territoire beaucoup plus vaste avec une pollution diffuse autrement plus difficile à contrôler.

Malgré tout le débat dans les médias autour de la pollution agricole, malgré les commentaires durs de certains opposants à l'UPA, le grand public n'est certainement pas dupe puisqu'il accorde une cote élevée aux agriculteurs et cela depuis des années.

(Suite à cette entrevue, un sondage Léger Marketing publié au milieu de février 2003 démontre, encore une fois, le niveau de confiance élevé que la population accorde au secteur agricole). En effet, 94 % des Québécois font confiance aux agriculteurs et aux agricultrices, ce qui les place au troisième rang des professions, derrière les infirmières (98 % de confiance) et les pompiers (96 %). La question de la concentration des fumiers qui fait problème aujourd'hui n'est pas le fruit du hasard. Ce phénomène du regroupement se retrouve partout ailleurs dans les pays développés et dans toutes sortes de domaines. Ici on a regroupé les écoles, les hôpitaux, les municipalités et les entreprises se fusionnent de plus en plus. On est dans la même société que tout le monde et s'il y a concentration quelque part il y a certainement des raisons pour cela qui ne sont peut-être pas seulement économiques. Est-on allé trop loin dans ce sens? Peut-on rajuster la trajectoire? Autant de questions pertinentes pour un bon débat de société.

Bio-Terre - Les entreprises agricoles deviennent, elles aussi, de plus en plus grosses et ce sont ces dernières qui profitent le plus des subventions des gouvernements avec une part moins grande pour les petits agriculteurs. Y a-t-il possibilité de procéder autrement?

Laurent Pellerin - Les programmes actuels sont accessibles à tous en fonction des unités de

production et protègent le revenu net du producteur. Il semble normal que celui qui prend plus de risque ait droit à plus de protection. Par contre, il est certainement possible d'introduire d'autres critères que l'unité de production, ce pourrait être l'agrotourisme, l'occupation du territoire, un peu comme cela se fait en Europe. Mais il est bien difficile de se comparer aux vieux pays qui sont très peuplés avec un petit territoire alors que c'est exactement l'inverse ici. Est-il possible de revenir à de plus petites unités de production? Je pense qu'au Québec on a réussi, mieux qu'ailleurs en Amérique du Nord, à empêcher que les fermes ne deviennent trop grosses et demeurent tout de même rentables et cela grâce aux piliers de notre agriculture que sont les plans conjoints, le financement adéquat et la protection du revenu.

Bio-Terre - Jusqu'où faut-il aller dans la concentration des multinationales qui fournissent les intrants aux agriculteurs (semences, engrais, pesticides, machineries, etc.) et de celles qui transforment les aliments? Est-ce avantageux pour les citoyens et les agriculteurs? Peut-on réagir?

Laurent Pellerin - Je concède que nous avons bien peu de contrôle face à la concentration. Le seul bénéfice c'est que le consommateur peut se procurer dans les grandes chaînes des aliments à bon marché. Il y a tout de même une certaine protection, insuffisante à mon point de vue, avec la vente d'intrants et la transformation par les coopératives québécoises. Mais, il faudrait certainement les supporter davantage pour éviter ce qui est arrivé ailleurs au Canada. De là à savoir s'il faut choisir entre les petites et les grosses entreprises, je suis persuadé qu'on a besoin des deux et qu'il faut conserver autant les PME que la chaîne Métro, par exemple, parce que le siège social est ici et parce que c'est plus facile de négocier avec eux. Il convient d'être présent partout et d'exercer le plus de contrôle possible et cela est plus facile quand les propriétaires sont près de chez nous.

Bio-Terre - Des pays comme la Suède et l'Allemagne encouragent la transition vers le biologique. Êtes-vous favorable à cette démarche chez nous? Les budgets de un million de dollars accordés par le MAPAQ en soutien au bio, est-ce suffisant?

Laurent Pellerin - Plus de bio au Québec, c'est faisable, même s'il y a encore une certaine résistance dans le milieu agricole. Ce qui va faire pencher la balance, c'est le marché. On ne pourra pas tout faire, mais on peut en faire le plus possible, tout en conservant la meilleure qualité. L'aide du MAPAQ ne représente qu'un début, il va falloir aller beaucoup plus loin. Avec les syndicats spécialisés affiliés à la Fédération d'agriculture biologique, on est sur la bonne voie pour que ça se développe de façon importante. Dans le passé,

ceux qui ont fait du bio pour s'amuser sont aujourd'hui remplacés par des gens sérieux qui font du bio parfois pour la deuxième génération.

Bio-Terre - Depuis 2001, la FABQ est affiliée à l'UPA. Pourquoi avoir accepté cette affiliation et comment voyez-vous l'arrimage avec les autres fédérations spécialisées?

Laurent Pellerin - Ça faisait 15 ans que la fédération était là et l'UPA était sensibilisée au développement du bio depuis longtemps. On était donc prêt et quand la demande d'affiliation est arrivée, c'est à l'unanimité du conseil général qu'elle a été acceptée. La reconnaissance par les pairs, c'est un signe des temps. Oui, il y a de la place pour tout le monde à l'intérieur de l'UPA. Le bio, ça s'additionne à ce qu'on fait déjà en agriculture.

Bio-Terre - Au dernier congrès général de l'UPA, une résolution demandait de sensibiliser les autres agriculteurs aux bandes refuges autour des cultures biologiques. Battue en atelier, la résolution a été acceptée en plénière, non sans susciter un certain remous.

Laurent Pellerin - On ne peut pas demander aux producteurs de défendre les agriculteurs bio si on ne les a pas convaincus que cela était nécessaire. Je pense qu'il faut prendre des précautions pour protéger les cultures bio et qu'on trouvera bien les meilleurs moyens pour y arriver.

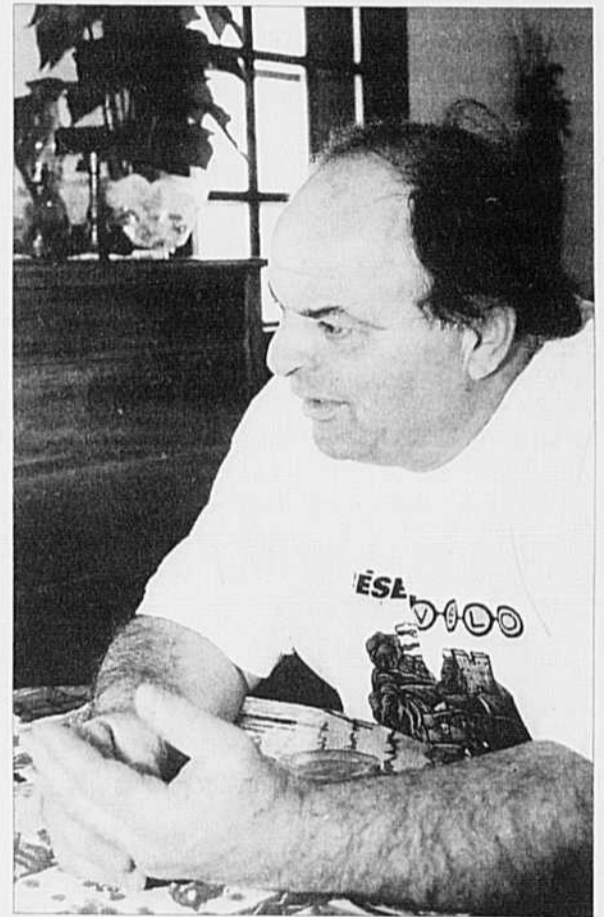
Bio-Terre - En tant que président de la Financière agricole, comment prévoyez-vous répondre aux besoins du secteur bio, tant au niveau du financement, de la protection du revenu que de l'assurance récolte?

Laurent Pellerin - Bien des choses restent à faire avec le secteur, on ne fait que commencer à avoir des données valables sur les productions bio. Il faudra mettre les bons ingrédients à l'assurance récolte pour être compensés. Il faudra aussi ajuster les critères aux programmes de sécurité du revenu. Tout reste encore à faire, mais avec le réseau de répondants bio que nous avons mis en place l'automne dernier, je pense qu'on va pouvoir aller de l'avant.

Bio-Terre - Que répondez-vous à l'Union paysanne lorsqu'elle

affirme, lors de son dernier congrès, que l'agriculture industrielle d'exportation vide les campagnes, pille la ressource et dévaste les écosystèmes?

Laurent Pellerin - Je pense que cela ne fait pas sérieux. Je prends seulement l'exemple du sirop d'érable qu'on exporte à près de 75 % avec des érablières de plus en plus grosses. Ce n'est pas quelque chose de folklorique, ça maintient des villages ouverts, ça fait travailler pas mal de monde une bonne partie de l'année. Faisons donc tout ce qu'on peut faire ici, du produit conventionnel, du bio, du créneau et je pense que les campagnes vont mieux s'en porter. Une accumulation de tout ce qu'on peut faire de mieux, je pense que c'est ça l'avenir de l'agriculture chez nous.



Bio-Terre - Sur votre ferme, comment avez-vous appliqué le virage environnemental entrepris par l'UPA depuis une dizaine d'années?

Laurent Pellerin - Dans le porc, nous donnons le moins d'antibiotiques possible, sauf si cela est nécessaire pour les jeunes porcelets. Avec nos bovins nous n'avons jamais utilisé d'implants. Sur nos terres nous épandons le plus possible nos fumiers avec pour conséquence une diminution importante de l'usage des engrais chimiques. Comme je viens de la ville, j'ai toujours été sensibilisé à la protection de l'environnement, un discours d'abord apparu en milieu urbain mais qui voit des applications concrètes en agriculture. Cependant comme on vit en Amérique du nord, il faut être « pratique-pratique » si on veut conserver et augmenter notre place sur notre propre marché et tirer profit des exportations.



PHOTO: MICHEL BEAUNOYER

Pierre Gaudet, président de la Fédération d'agriculture biologique du Québec est confiant de voir passer le nombre de fermes biologiques au Québec de 700 à 3000 d'ici 2006.

Un rendez-vous qui fait réfléchir

La cinquième édition du Colloque sur l'agriculture biologique, qui s'est déroulé à Trois-Rivières en décembre dernier, a attiré, selon les organisateurs, plus de 800 personnes. Plusieurs thèmes y ont été abordés et les participants, parmi lesquels figuraient une vaste proportion de représentants de la relève, en sont ressortis la tête pleine d'idées.

Michel Beaunoyer

Le premier volet du colloque portait sur les bovins laitiers et de boucherie biologiques. Il regroupait des exposés plus techniques sur ces productions. La seconde partie de l'événement abordait la question plus vaste de la transition vers l'agriculture biologique. Les longues périodes de questions dans cette partie de l'événement confirmaient que plu-

sieurs participants en étaient à leurs premières armes en production biologique.

Le charme de cette rencontre reposait sur l'intervention de plusieurs producteurs ayant entrepris ou réussi le virage biologique. Les présentations étaient donc axées sur des cas concrets auxquels les participants pouvaient facilement s'identifier.

Le président de la Fédération d'agriculture biologique, Pierre Gaudet, a profité de cette tribune pour tracer un portrait de ce type de production au Québec et pour élaborer sur son développement futur. Tout en n'épargnant pas les mises en garde envers ceux qui croient que la production biologique est une sinécure, le président a prédit qu'avec la croissance de la demande des consommateurs pour les aliments biologiques et le développement de nouvelles complicités commerciales entre producteurs bio, il n'y aurait pas de raison pour que le nombre de fermes certifiées biologiques au Québec, atteignant présentement 700, ne passe pas à 3000 en l'espace de trois ans.

Après la rencontre, M. Gaudet s'est réjoui de la présence de conseillers financiers et de la sécurité du revenu, des partenaires essentiels aux producteurs bio rarement attirés par

ce genre d'événements. Il y voit une confirmation que l'agriculture biologique est perçue avec plus de sérieux.

Soulignons finalement que lors de cet événement, on a aussi annoncé la mise en opération d'un volet Agriculture biologique sur le site internet Agri-Réseau à l'adresse www.agrireseau.qc.ca.

Le biologique au Québec

700 fermes :

150 dans la production de légumes
150 en grandes cultures
200 en acériculture

Valeur de la production :
35 M\$ en 2001

Consommation :

150 M\$ en 2001 (Québec)
750 M\$ en 2001 (Canada)

Taux de croissance de la demande :
20 à 30 % d'ici 2005

(Chiffres FAB)

Réservez votre stand dès maintenant!

Seulement 200 emplacements de disponible sous chapiteaux

175 \$
Chacun

Entrée et stationnement gratuit pour les visiteurs

L'endroit par excellence pour:
Informé le consommateur
Vivre son amour de la terre
Offrir ses services
Vendre ses produits et les faire déguster
Établir des contacts

Bio Fête
2003

23 et 24 août

au marché public Maisonneuve à Montréal
rue Ontario, entre Pie IX et Viateur, au sud du Stade Olympique

Pour information ou réservation:
Serge Nault au (819) 263-2484 ou (819) 370-7033 cell.
Jacqueline Halde au (450) 467-8049

C'est pour vous, on vous attend!

La médecine vétérinaire au Québec Une attitude ouverte envers le biologique

Michel Beaunoyer

On pourrait penser l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec réfractaire aux pratiques des éleveurs biologiques qui bannissent de leur trousse de soins les médicaments chimiques ou d'origine synthétique. Pourtant, le vice-président de l'ordre, Roch Bourassa, soutient un discours empreint d'une grande ouverture d'esprit. « Il faut redéfinir la place du vétérinaire dans ce type d'élevage, souligne M. Bourassa. S'il y a des ajustements nécessaires, c'est normal, mais nous avons assurément un rôle à jouer auprès de cette clientèle ».

L'Ordre des médecins vétérinaires n'a pas établi de position officielle en ce qui a trait à la production biologique. Cela n'empêche toutefois pas M. Bourassa, vétérinaire doublé d'un éleveur de Piémontais à temps partiel, de croire que l'on ne peut pas écarter du revers de la main ce type de production. « C'est une approche relativement moderne, précise le vétérinaire, mais en forte croissance. Face à ce phénomène, à chacun de travailler selon sa convenance, nous dit l'ordre. Mais notre préparation n'est pas en ce sens ».

Dans l'éternel bras de fer entre la médecine traditionnelle et son pendant alternatif, l'ordre a toujours privilégié l'approche

conventionnelle. En soi, cette attitude de prudence devant la nouveauté est tout en l'honneur de la profession. Mais présentement, cette position vient en contradiction avec une production biologique. « C'est évident qu'il y a un problème lorsque l'on parle du traitement médical des animaux. Mais attention, le vétérinaire a un savoir qui peut s'avérer utile à l'éleveur biologique lorsque l'on parle de gestion de troupeau, de prévention de la maladie, de soins préventifs ou encore d'hygiène, élabore le vice-président de l'Ordre. Il ne faut pas oublier non plus la chirurgie, indispensable dans certaines circonstances ».

Mais la pratique de la médecine vétérinaire va-t-elle évoluer en introduisant des traitements plus innovateurs? Le docteur Bourassa est porté à le croire. « Mais les méthodes d'enseignement ne changent que très lentement, » admet-il d'un même souffle. Il soutient tout de même qu'il serait peut-être intéressant d'inclure, dans le futur, une formation en médecine douce dans le cursus universitaire. Pas nécessairement pour la mettre en pratique sur le terrain, mais au moins pour avoir l'information nécessaire afin d'éclairer l'éleveur. Le vétérinaire pourrait alors soigner l'animal avec les produits efficaces et validés ou, au moins, diriger correctement l'éleveur.

Les acides gras oméga-3

Après les oeufs et le lait, la viande?

Oméga-3, oméga-3, on n'entend parler que de ça présentement. On accorde à cet acide gras insaturé, que l'on retrouve naturellement en fortes concentrations dans le gras des poissons d'eau froide, des propriétés préventives contre plusieurs maladies. Pas étonnant que le marché ait répondu en multipliant les familles de produits. Il s'agit de voir jusqu'où cette tendance ira et si, commercialement, ces particularités sont monnayables.

Michel Beaunoyer

On connaît bien les oeufs oméga-3, commercialisés depuis plusieurs années. Le lait fait maintenant son entrée dans la parade, la Laiterie La Baie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ayant réalisé des essais concluants qui devraient résulter en une commercialisation de lait et produits transformés oméga-3 d'ici un an.

Et maintenant, ce serait la viande bovine qui pourrait s'afficher oméga-3, s'il n'en tient qu'à l'agronome Hubert McClelland, qui a ouvert une porte en ce sens lors du Symposium sur les bovins laitiers et de boucherie biologique, en décembre dernier. Il soutient que la viande biologique, celle provenant d'animaux élevés en pâturage, contient une plus forte concentration d'oméga-3 que celle tirée d'animaux élevés au grain. Il voit dans ce phénomène une première preuve scientifique des avantages de la viande biologique en comparaison à la viande conventionnelle. « L'alimentation des animaux avec des herbages frais au pâturage change la nature chimique des gras par rapport au gras produit avec un régime de grains à volonté. Les grains diminuent la portion des bons gras qu'on appelle « acides gras oméga-3 » par rapport aux « acides gras oméga-6 ». Les viandes et le lait produits avec beaucoup de grains contiennent moins d'acides oméga-3 et plus d'acides gras oméga-6. Selon certains chercheurs, les produits animaux en provenance des pâturages contiennent de deux à six fois plus d'acides gras oméga-3 que les viandes produites avec les grains, » explique Hubert McClelland dans le rapport qu'il a présenté au symposium biologique.

Selon lui, les producteurs biologiques pourraient tirer parti de cette particularité. La préoccupation croissante, chez les consommateurs, envers la qualité de leur alimenta-

tion les poussent à acheter davantage de produits contenant des oméga-3. Il souhaite d'ailleurs mousser cette particularité auprès de la Fédération de l'agriculture biologique.

Oméga-3 et biologique?

La présence, dans un aliment, d'une proportion plus élevée d'oméga-3 est donc une valeur ajoutée. Le consommateur informé sera prêt à verser un peu plus cher pour se le procurer. C'est le cas pour les oeufs. Le distributeur Nutri-Oeuf commercialise depuis plusieurs années des oeufs de cette catégorie. Une prime est accordée aux producteurs qui se spécialisent dans l'œuf oméga-3.

« Cette prime est accordée car la graine de lin, élément essentiel de l'alimentation des poudeuses, est très dispendieuse. De plus, les poules mangeant de la moulée enrichie de lin pondent moins, » explique Richard Decelles, directeur général de Nutri-Oeuf. Il souligne en passant qu'après une rapide progression de la demande, les achats d'œufs oméga-3 tendent à se stabiliser présentement. Selon son estimation, un supermarché qui écoule 80 caisses d'œufs conventionnels n'en vendra que deux de catégorie oméga-3 et une seule d'œufs bio.

Chose particulièrement intéressante, on ne retrouve pas sur le marché d'œufs biologiques oméga-3. « Selon moi, c'est une question de prix, explique M. Decelles. Le consommateur ne voudrait probablement pas éponger, sur une même douzaine d'œufs, la surprime pour la production biologique et l'alimentation enrichie de lin biologique porteur d'oméga-3, peu disponible et coûteux. Il y a une limite à ce que le consommateur veut verser pour une douzaine d'œufs. » Le directeur de Nutri-Oeuf n'exclut tout de même pas que cette combinaison puisse se réaliser si la graine de lin biologique devient plus accessible.

Malgré les découvertes de l'agronome Hubert McClelland, l'équation entre production biologique et apport accru en oméga-3 reste fragile et semble faire appel, dans l'esprit des gens, à deux concepts dissociés. De plus, la combinaison des deux particularités, nous l'avons vu dans les oeufs, n'est pas toujours pratique. La Laiterie de La Baie, dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui va commercialiser un lait oméga-3 d'ici un an, cherche par exemple à produire un lait à valeur ajoutée, sans jouer pour autant la carte biologique.

Bref, s'il existe un lien et un potentiel commercial apparent entre la production biologique et une plus forte concentration d'oméga-3 dans certains types de produits, il n'est pas encore exploité. Des pistes existent toutefois et des pionniers ne manqueront pas de les explorer.

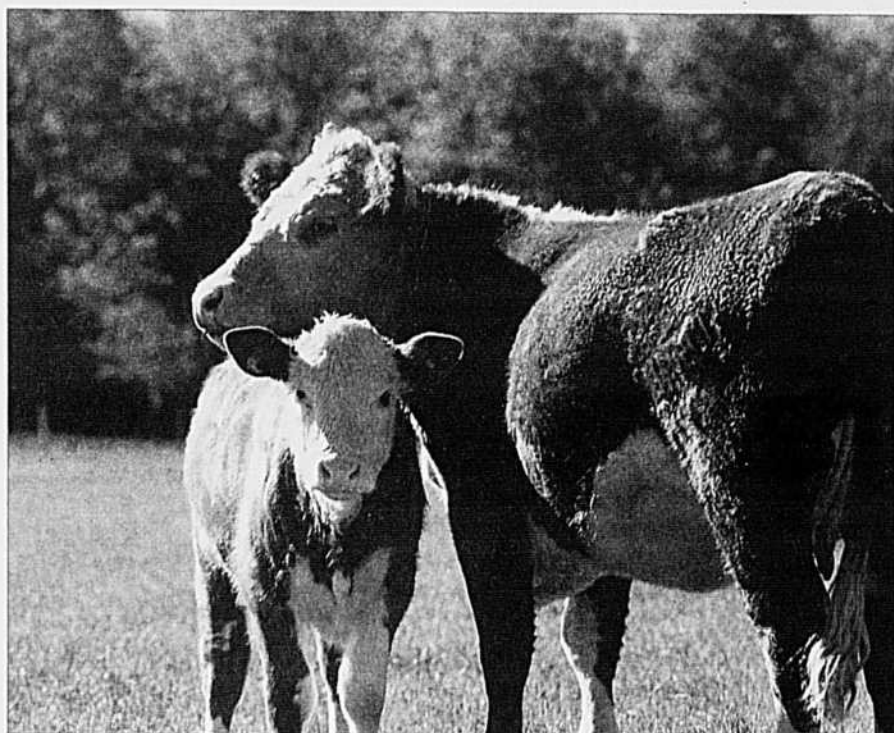


PHOTO: TCN

La viande produite selon des normes biologiques avec fourrage et sans grain contiendrait plus d'oméga-3. Un filon intéressant pour le futur commercial de ce produit.

LIBERTÉ

Lait
Yogourt
Crème sure

BIOLOGIQUE



LIBERTÉ

1 Avenue Liberté
Candiac, Québec
J5R 3X8
www.liberte.qc.ca

À tous nos voisins et collègues agriculteurs

Comme vous le savez, en tant que producteurs biologiques nous avons opté pour une régie de culture excluant l'usage des produits de synthèse tels que les pesticides, les engrais chimiques ainsi que les semences transgéniques.

Pierre Gaudet - Président de la FABQ

Ce choix, basé sur des considérations tant philosophiques qu'économiques, nous permet d'accéder à des marchés particuliers pour nos productions : le marché des aliments certifiés biologiques.

Il faut comprendre que pour être crédible face au public, le secteur biologique se doit d'établir des critères de contrôle chez ses producteurs. C'est le rôle des certificateurs et du CAQ (Conseil d'accréditation du Québec). Nous sommes donc, comme producteurs biologiques, contrôlés régulièrement par les certificateurs qui ont accès à nos



PHOTO: RÉNALD BOURGEOIS

champs ainsi qu'à nos productions, afin de détecter toute trace de produits prohibés en agriculture biologique. Ces certificateurs peuvent refuser la certification en cas de contamination de nos récoltes, que ce soit par dérive de pesticide, par pollinisation croisée avec des variétés OGM (BT, Liberty, Roundup Ready...) ou tout autre type de contamination.

Le but de notre démarche est de vous sensibiliser à cette réalité et de vous demander

de prendre les moyens pour minimiser ces risques de contamination. Ces derniers sont importants et peuvent entraîner des coûts majeurs.

Les cas de contamination par pollinisation croisée commencent à faire surface, nous vous enjoignons donc de semer des variétés non OGM le long de vos voisins biologiques. Faites la réflexion suivante : mon voisin a un beau taureau Angus. Il a sauté la clôture et a sailli trois de mes Holstein qui étaient en

chaleur... cela m'occasionne un manque à gagner important... À qui incombe la responsabilité de cette aventure « extra conjugale » ?

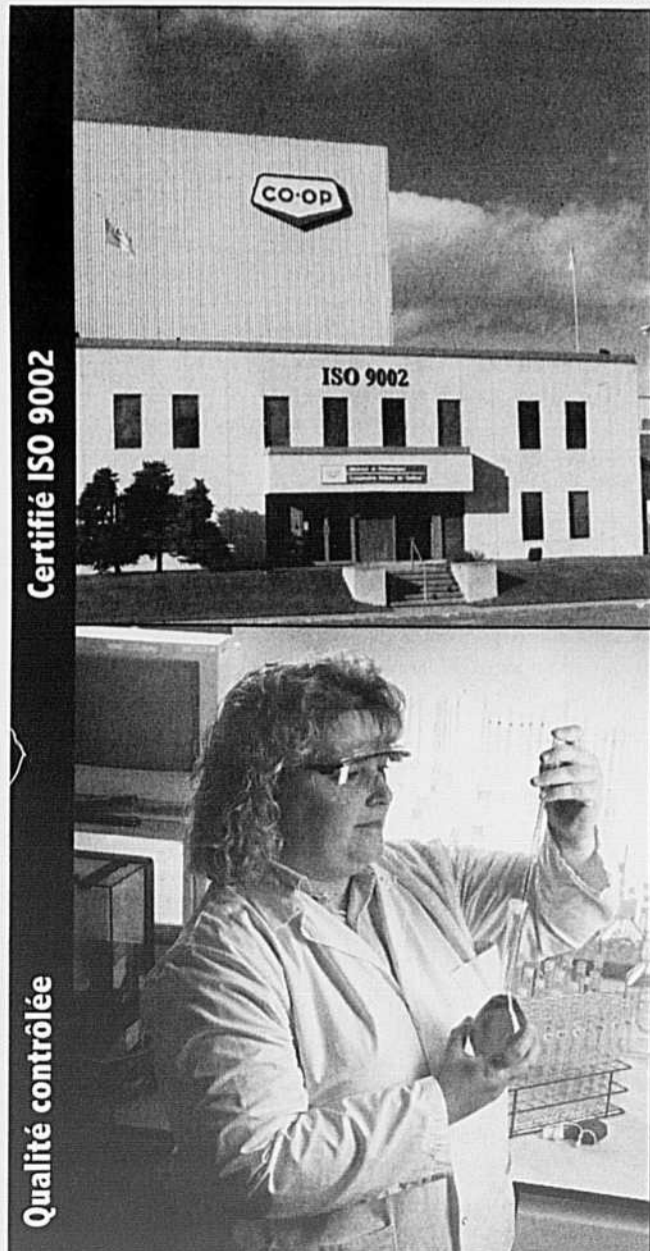
Nos semences sont non transgéniques et peuvent être analysées. Si des traces d'OGM se retrouvent dans nos récoltes, elles ne pourront pas venir de chez nous. Cela relève du simple bon sens. Nous sommes conscients que certains puissent se sentir lésés par cette situation, mais soyons réalistes : dans un cas de contamination, qui impose son choix à l'autre ?

Soyez assurés que notre objectif est de conserver de bonnes relations avec nos voisins qui sont aussi nos amis. L'harmonie avec la nature et avec les autres est un des fondements de l'agriculture biologique. Et puis peut-être un jour déciderez-vous, vous aussi, d'explorer ce créneau, alors ne le laissons pas disparaître.

Que 2003 soit pour vous une saison heureuse et pleine d'abondance!

Vos voisins et amis...

(Note : Cette lettre a été préparée à l'intention de tous les producteurs agricoles afin d'aider les producteurs biologiques dans leur démarche visant la défense de leur droit de produire.)



Certifié ISO 9002

Qualité contrôlée

Des minéraux adaptés à l'ALIMENTATION BIOLOGIQUE de votre troupeau

- Une usine ultra-moderne, bio-sécuritaire, spécialisée dans la fabrication de minéraux vitaminés de qualité contrôlée
- Formules de minéraux personnalisés disponibles sur demande pour accréditation biologique
- Sources minérales sélectionnées pour leur bio-disponibilité élevée
- Unité de production exclusive aux minéraux non-médicamentés
- Qualité - Sécurité - Efficacité



Le réseau et ses experts-conseils
toujours présents depuis 1922

Assemblée annuelle de la FABQ

Il y a eu beaucoup de questionnement lors de l'assemblée générale de la Fédération d'agriculture biologique du Québec qui se tenait le 7 février dernier à Drummondville.

Geneviève Blain - Secrétaire générale de la FABQ

Questions et réponses

À quelques reprises, on aurait cru que le mauvais temps n'était pas juste à l'extérieur, mais dans la salle également. Un menu très corsé composé d'OGM, de problème de certification, de financement et d'autres dossiers épineux était servi aux producteurs et productrices biologiques présents dans la salle.

Un vent de changement a soufflé sur le conseil d'administration de la FABQ. Le C. A. de l'année 2003 est formé des personnes suivantes : Pierre Gaudet, président, Aston Jonction; Gilbert Beaulieu, 1^{er} vice-président, Petite-Matane (nouveau); Christian Champigny, 2^e vice-président, Upton (nouveau); Gilbert Halde, président SPLBQ, Mont-Saint-Hilaire; Loïc Dewavrin, président SPGBQ, Les Cèdres (nouveau) et Luc Nadeau, président SABQ, Saint-Ferdinand (nouveau)

Le président du SPVBQ, Yves Saint-Vincent nous a annoncé qu'il ne renouvellerait pas son mandat, son remplaçant a été élu lors de l'assemblée générale annuelle du 6 mars 2003. La Fédération d'agriculture biologique du Québec remercie chaleureusement Jacqueline Audy Halde, Claire Beaurivage, Charles Cartier, Serge Nault, Yves Saint-Vincent et Réal Samson pour leur implication, leur dévouement et



leur travail pour l'avancement du secteur biologique. Un gros merci à toutes ces personnes.

Représentation du secteur horticole

La FABQ souhaite que les membres horticoles biologiques se regroupent d'une façon ou d'une autre pour se faire entendre. Ce sont les pionniers du bio et il ne faut pas l'oublier. Pour se faire entendre, un comité ou un syndicat doit se former et un producteur horticole doit siéger au conseil d'administration de la FABQ. C'est un secteur très en demande et qui a énormément de potentiel. Vous vivez certaines difficultés, mais pour les régler, il faut les connaître. La FABQ a à cœur ce secteur, mais elle a besoin de votre participation. Si vous êtes intéressé à vous impliquer, faites-nous le savoir.

Financement

Les membres de la FABQ se sont prononcés sur son financement. Ils ont exprimé leur souhait de ne pas voir les services diminuer et de donner un nouvel élan à la Fédération pour que celle-ci avance plus vite. Pour réussir cela, il faut lui donner les moyens d'avancer et d'aller plus loin dans ses actions. En acceptant l'appui de l'UPA, la FABQ pourra compter entre autres sur un employé de plus, ce qui dégagera du temps pour développer la Fédération et réaliser son plan d'action.

Les syndicats souhaitent également travailler avec les fédérations spécialisées. Malgré des différences d'opinion parfois assez importantes, les producteurs de grain bio, par exemple, s'entendent bien avec la Fédération des cultures commerciales. Ils ont d'ailleurs mis sur pied un comité conjoint. Les délégués

réunis en conseil général en décembre dernier ont d'ailleurs pu être témoin du partenariat qui existe entre eux.

Bio-Fête et Bio-Champêtre

La FABQ a profité de l'assemblée générale pour remercier la ferme hôte de la Bio-Fête en 2000 : Ferme Saint-Vincent de Saint-Cuthbert. En 2002, c'était au tour des fermes Louis d'Or et Hamelon de Sainte-Élizabeth-de-Warwick d'agir comme hôtes de la Bio-Champêtre. Un gros merci à ces trois fermes car sans elles l'activité n'aurait pas connu un tel succès.

À noter que la prochaine Bio-Fête se déroulera les 23 et 24 août au Marché public Maisonneuve à Montréal. La Bio-Champêtre sera aussi de retour cet été. Nous dévoilerons la ferme hôte ainsi que la date de l'évènement prochainement.



VOUS DÉSIREZ AMÉLIORER LA SANTÉ DE VOTRE TROUPEAU NATURELLEMENT?

FIEZ-VOUS AUX PRODUITS DE MARQUE **ACADIE**

LES ALGUES MARINES ACADIENNES

ajoutées régulièrement à votre ration améliorent :

- La **fertilité**
- La **quantité** et la **qualité** du lait
- La santé des **pattes** et des **sabots**
- Et agit de façon remarquable sur la santé globale de vos animaux

Pour en savoir plus sur ces produits naturels aux vertus exceptionnelles, informez-vous auprès de votre nutritionniste ou contactez-nous.



Distrival Canada
LIMITÉE - LIMITED

1-800-881-9297
ou visitez nous au
www.distrival.qc.ca





Aussi disponible
Engrais Biologique pour grande culture

fabriqué par ACADIAN Seaplant, Dartmouth N.S.

La transition

« La transition doit se faire premièrement dans la tête du producteur ». Un incitatif monétaire n'aiderait probablement pas suffisamment. Dans certains pays, on a d'ailleurs observé que lorsque certaines mesures d'aide tombaient, les producteurs retournaient à la production conventionnelle.

Les producteurs biologiques sont conscients que la période de transition n'est pas facile à vivre surtout dans certaines productions où il n'y a pas de plus-value accordée au produit. La production de viande est toutefois plus sensible à cette problématique, étant donné la mise en marché beaucoup plus difficile. La réalisation du *Guide de transition en production biologique* est un bel exemple de l'intérêt que porte la FABQ à cette question.

Des invités de marque

Tout d'abord, l'assemblée annuelle a reçu David Orchard, un producteur biologique de la Saskatchewan qui se présente à la direction du Parti progressiste conservateur et qui est venu entretenir les producteurs sur ses préoccupations environnementales, sociales et économiques. En tant que producteur bio et donc conservateur de l'environnement, David Orchard dit de lui qu'il est « un producteur qui vous conserve ». Bonne chance monsieur Orchard.

C'est avec grand plaisir que la FABQ recevait Jean Messier, président-directeur général des

Produits Ronald inc. de Saint-Damase et son responsable de production, Vincent Giasson. Pour eux, l'expérience avec le bio a commencé l'an passé et ils souhaitent poursuivre à une plus grande échelle l'an prochain avec leur maïs biologique en épi. Il était temps qu'un plus grand nombre de transformateurs s'intéressent au bio. Si les producteurs et les transformateurs travaillent ensemble, le bio pourra réellement prendre sa place sur la table des consommateurs.

C'est Léandre Dion, député de Saint-Hyacinthe et président de la Commission de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation, qui s'est adressé à l'assemblée en remplacement du ministre de l'Agriculture, Maxime Arseneault. M. Dion a souligné la qualité de la production québécoise et il a fait remarquer que les produits contenant des OGM devront être clairement identifiés sur leur emballage pour que les consommateurs puissent les reconnaître. Pour le gouvernement du Québec, l'agriculture biologique est importante et le programme de soutien au développement de ce type d'agriculture en est la preuve.

Des projets plein la tête

Germain Babin est venu livrer les recommandations qui ressortent suite à l'étude prospective sur le développement stratégique de l'agriculture biologique qui a été réalisée avec la participation financière du Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec (CDAQ). Il

y a eu beaucoup de réactions dans la salle lors de sa présentation qui touchait entre autres les points forts, les points faibles de chaque secteur d'activités et des recommandations pour résoudre les lacunes. La FABQ en a pour environ deux semaines de travail avant d'en arriver à boucler toutes les recommandations. Vision commune, mise en marché organisée, regroupements, information et formation sont des mots qui sont ressortis à plusieurs reprises. Somme toute, c'est plutôt le travail d'une vie!

Jacques Petit, agronome, a entretenu l'assemblée sur un projet qui lui tient à cœur, ainsi qu'à son équipe (dont Louis Forest et Pierre Jobin), soit la fertilisation organique des plantes dans le but d'optimiser le démarrage des cultures exigeantes. Semer sur un sol froid où les minéraux sont peu disponibles est assez problématique et, même une fertilisation organique ne réussit pas toujours à améliorer la situation. En production conventionnelle, il est recommandé d'utiliser une fertilisation de démarrage à l'aide d'engrais chimiques, mais qu'est-ce qu'on peut faire si on est un producteur biologique?

La certification se met en place

Denis Paul Bouffard, du Conseil d'accréditation du Québec, a fait le point sur les dossiers concernant les normes de certification biologique. Dès le 1^{er} juillet 2003, les produits provenant de l'extérieur seront contrôlés. Il est à no-

ter que les produits importés sont plus souvent pris en défaut que les autres. En ce moment, il y a cinq poursuites qui sont intentées envers des contrevenants à la loi sur l'appellation biologique et la première condamnation devrait avoir lieu en 2003.

Des discussions ont aussi porté sur l'étiquetage des produits biologiques sous marques privées. On refuserait d'identifier le fournisseur du produit bio même en utilisant un code. On utiliserait aussi des sceaux de certification sans entente préalable avec les organismes de certification.

Le dossier du sirop biologique est quant à lui très sensible. Il y a un processus de certification pour avoir le droit de déclarer qu'il s'agit bien de sirop biologique et tous les producteurs qui souhaitent s'afficher comme étant bio devraient se soumettre à ce processus.

L'assemblée a félicité le CAQ pour avoir réussi à obtenir la reconnaissance du ministère de l'Agriculture américain, le USDA, pour les produits québécois certifiés biologiques.

L'UPA voit de l'avenir dans le bio

Pour terminer, Christian Lacasse, 1^{er} vice-président de l'UPA, s'est adressé à l'assemblée en soulignant qu'il avait beaucoup d'estime pour les producteurs biologiques qui font ce choix et qu'il voyait un bel avenir pour le secteur bio. L'UPA souhaite que la FABQ devienne autonome financièrement et qu'elle soit repré-

INVITATION

« **les samedis BIO** » au

Marché public Maisonneuve



En collaboration avec la Bio-Fête

Vous êtes un producteur ou transformateur certifié biologique et désirez vendre à Montréal ?

Profitez de l'événement « **les samedis Bio** » au Marché Maisonneuve pour tout le mois de septembre.

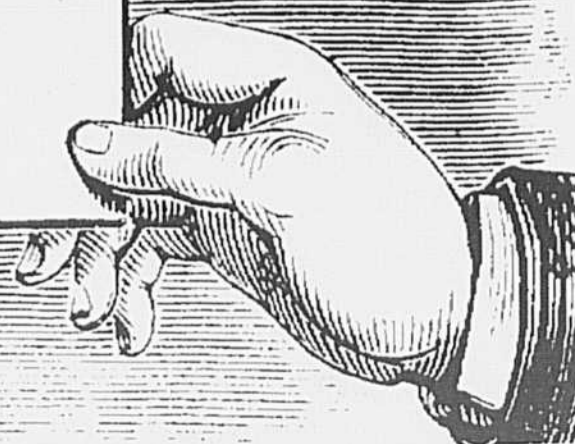
Contactez la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal au (514) 937-7754 pour le dossier complet sur la promotion « **les samedis BIO** »

NOTEZ BIEN ! Cet événement sera déclenché par la populaire Bio-Fête les 23 et 24 août 2003 au Marché Maisonneuve



Corporation de
Gestion des
Marchés Publics
de Montréal

155, avenue Greene, 3^e étage
Montréal (Québec) H4C 2H6
marches@total.net
www.marchespublics-mtl.com



sentative du secteur biologique.

M. Lacasse fut particulièrement questionné par l'assemblée sur l'absence de position de l'UPA concernant les OGM. Ceux-ci représentent une menace importante pour les productions biologiques. Il lui a été rappelé que la cohabitation était tout simplement impossible, car le pollen ne se contrôle pas. Ce ne sont pas les producteurs agricoles qui ont souhaité la venue des OGM, la majorité n'y voit pas d'avantages. Y aurait-il lieu de les questionner afin que l'on prenne enfin position sur ce problème? Chaque jour qui passe accentue les risques de contamination, il est temps d'agir!

L'étude des résolutions : du pain sur la planche

Les résolutions soumises à l'étude lors de l'assemblée générale de la FABQ ont porté sur plusieurs sujets, en voici quelques-uns :

- La Fédération s'est penchée sur le fait que certains producteurs biologiques dérogeaient à la loi sur le contrôle de l'appellation biologique. L'assemblée a tranché en reconnaissant que la Fédération ne représentait que les producteurs qui sont conformes ou qui sont en transition vers cette loi.
- Un comité aviseur acéricole biologique a été formé pour réviser les normes biologiques dans ce secteur afin de répondre à la problématique actuelle.
- On a aussi demandé que la norme sur les zones tampons tienne compte du niveau de ris-

que variable d'un endroit à un autre. Que soit par exemple pris en considération la présence de fossés, haies, brise-vent, parcelles cultivées en foin ou en céréales qui comportent très peu de risques concernant la dérive des pesticides.

- La santé animale est une problématique importante dans ce type de production. La FABQ s'appliquera à travailler pour l'acquisition de connaissances et la validation de techniques déjà utilisées.
- Durant la prochaine année, la FABQ travaillera

à se doter d'une position concernant le bien-être des animaux.

- Pour le secteur laitier, les producteurs ont demandé l'appui de la Fédération pour l'établissement d'un prélevé de 0,06 \$/hl sur le lait biologique pour aider au financement du SPLBQ.
- Une étude sera menée durant la prochaine année concernant le partage de la cotisation payée à la FABQ entre la partie qui va à la Fédération et celle qui va aux syndicats affiliés pour que cette répartition soit plus équitable.

- Les producteurs de grains biologiques souhaitent aussi soutenir les producteurs de l'Ouest canadien dans leur recours collectif contre Monsanto et Aventis.
- Définir des coûts de production en agriculture biologique est un projet de la FABQ. Dans certains secteurs comme celui des viandes biologiques, c'est un manque. Ça coûte plus cher produire de la viande bio qu'en conventionnel, tout le monde s'entend là-dessus, mais combien plus? Personne ne peut le dire. Ces coûts de production pourront servir à attirer de nouveaux producteurs, lors de négociation avec des acheteurs ou avec l'assurance stabilisation.

De la place pour tous

Pour terminer, l'assemblée a permis à tous de s'exprimer sur les hauts et les bas, les bons et les mauvais coups de l'agriculture biologique. Le monde n'est pas parfait et le bio est, somme toute, tout un mode de vie à découvrir qui se pratique en respect avec l'environnement. Il reste beaucoup à faire, mais en se donnant des objectifs et en travaillant ensemble, on va y arriver. Rendre accessibles les produits biologiques à tous les consommateurs, c'est en soi tout un défi à réaliser. Avec la FABQ, le bio prend sa place... sur nos tables.

Pour rejoindre la FABQ : tél. : (450) 679-0530
Fax : (450) 670-4867
Courriel : fabq@upa.qc.ca

La mission de la FABQ

La FABQ est une organisation qui représente tous les producteurs biologiques du Québec. Elle défend aussi la majorité des dossiers qui les touchent directement. Elle vise à faire reconnaître l'agriculture biologique auprès des gouvernements, des producteurs agricoles conventionnels, des consommateurs et des intervenants en lien, de près ou de loin, avec ce secteur.

La raison d'être de la FABQ

La Fédération travaille à l'obtention d'une juste rémunération des productrices et producteurs biologiques pour les produits qu'ils mettent en marché.

Elle se veut un lieu de rassemblement et d'échanges pour tous les producteurs et productrices biologiques du Québec et pour celles et ceux qui sont en transition vers ce type d'agriculture. Elle est un porte-parole reconnu et crédible pour toutes les questions ayant trait au développement de l'agriculture biologique.

La Fédération travaille à maintenir et à accroître la crédibilité des produits biologiques (produits de niche et à valeur ajoutée) et à favoriser leur mise en marché.



... pour une agriculture la plus naturelle possible!

**Pour un engraineur/transplanteur
votre meilleur engrais est
l'Aménagement racinaire 2-6-3**

- Aménagement choc 12-0-0 (excellente source d'azote)
- Émulsion de poissons avec extrait d'algues
- Mica (excellente source de potassium et fer)
- Pesticides naturels (insecticides - fongicides - herbicides non sélectifs)
- Engrais préparés selon vos critères (naturels)
- Pulvérisateurs (pièces disponibles)
- Terre à diatomée (insecticide naturel)
- Sul-Po-Mag
- Basalte
- Phosphate de roche
- Bio-Cal (phosphate et calcium)
- Engraineur 2-6-3 excellent
- Gypse (calcium sans changer le pH)
- Engrais: 5-3-6, 5-2-8 et tout usage

159, rue Centre, Magog QC J1X 5B6 • Tél.: (819) 868-1225 • Fax: (819) 868-2953

La FABQ en action

Le Guide de transition en production biologique, réalisé grâce à l'aide financière du MAPAQ dans le cadre de son programme d'aide au soutien du développement de l'agriculture biologique, est maintenant terminé.

Geneviève Blain - Secrétaire générale de la FABQ

Enfin, il y aura un document de référence pour les productrices et les producteurs qui souhaitent avoir de l'information sur le processus de transition en production biologique.

« Par où commencer pour faire du bio? » Cette question aura enfin une réponse et vous la trouverez dans notre guide. Vous y trouverez de l'information sur la définition du bio, l'appellation bio, les démarches pour la transition, l'approche agronomique, la mise en marché des produits bio, des témoignages d'agriculteurs bio et des adresses utiles. Le guide sera disponible à la Fé-

dération d'agriculture biologique du Québec, dans votre fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles et auprès des répondants en agriculture biologique du MAPAQ.

Le site Internet de la Fédération d'agriculture biologique du Québec est maintenant en opération à l'adresse suivante : www.fabqbio.ca. Par souci de répondre le mieux possible aux producteurs internautes, ces derniers pourront retrouver sur ce site de nombreuses informations. Présentement, nous retrouvons sur le site le portrait de la FABQ, mais bientôt, nous y grefferons des liens avec d'autres sites, des activités, des outils. Les consommateurs de produits biologiques pourront également y trouver une multitude d'informations pratiques dont la liste des points de vente de produits biologiques de nos producteurs membres intéressés à s'afficher sur notre site.

Liste des sites Internet intéressants

Canadian Organic Growers

www.cog.ca

De l'information sur l'association des agriculteurs biologiques canadiens, leurs activités, leur magazine Eco-Farm and Garden, des adresses de fermes bio au Canada...

Filière des plantes médicinales

www.plantesmedicinales.qc.ca

De l'information sur leur mission, leurs projets, des documents de références utiles, comment devenir membre...

Équiterre

www.equiterre.qc.ca

De l'information sur les avantages de l'agriculture bio, le projet « Moi, je mange bio! », le bottin Équiterre en ligne, leurs activités...

Agri-réseau bio

www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique

De l'information technique sur la production agricole biologique.

Des dates à retenir

Rendez-vous nutrition

20, 21 et 22 mars

Complexe Desjardins

140, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Info : (514) 270-2275 ou

www.rendez-vousnutrition.qc.ca

Colloque sur les plantes médicinales

21 mars

Hôtel Le Dauphin, 600, boul. Saint-Joseph,

Drummondville

Info : (819) 563-9917

Colloque manger santé

5 et 6 avril

Espace Dalhousie, terminal des croisières

au Vieux-Port, Québec

Info : (514) 332-7037 ou

www.expomangersante.com

Bio-Fête 2003

23 et 24 août

Marché public Maisonneuve

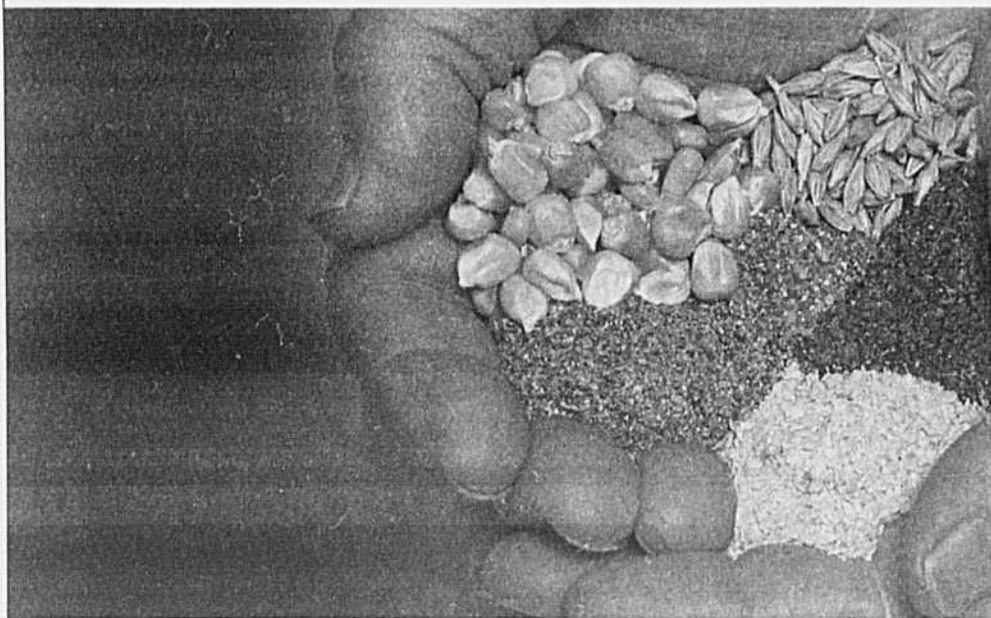
Rue Ontario, entre Pie IX et Viau, au sud du

Stade Olympique

Info : (819) 370-7033 ou

biofete@hotmail.com

Pour une **alimentation biologique** certifiée et des **programmes alimentaires** adaptés pour tous vos élevages



P.A. Lessard inc.

Au service de la santé

1 800 463-1645



Un choix d'avenir!

Chaudière-Appalaches, le pays du sirop bio

Chaudière-Appalaches est une région administrative encore toute jeune qui, comme son nom l'indique, est traversée par la rivière Chaudière et par la chaîne montagneuse des Appalaches.

René Bélanger - Rédacteur en chef, Bio-bulle

Ce territoire s'est révélé à la fin des années 1980, lorsque le gouvernement du Québec s'est ouvert pour une première fois à l'agriculture biologique. La région s'est alors signalée dans la production de tomates en serre, où elle a été une pionnière, dans la production laitière et, surtout, en acériculture.

« Le secteur agricole était en déclin, et il fallait trouver un moyen de créer de l'activité dans plusieurs municipalités. Le Comité agricole et rural des Appalaches a été formé pour trouver une solution. C'est la production acéricole qui a finalement été retenue par les élus et les intervenants économiques », de raconter Joël Boutin, de la Coopérative acéricole régionale des Appalaches. M. Boutin joue un rôle important dans cette industrie, puisqu'en plus d'être le directeur général de la coopérative chargée de mettre en marché les produits de l'érable, il soutient les acériculteurs par le biais d'un club d'encadrement technique. « Au fur et à mesure que le projet avançait, on se rendait compte que le bio devenait une avenue incontournable », ajoute M. Boutin. L'approche biologique permettait en effet d'offrir un produit haut de gamme et pur. « Les producteurs se sont donné un cahier de bonnes pratiques pour soutenir la démarche de qualité et de pureté. Après quoi ils pouvaient obtenir leur certification », de noter Joël Boutin. Le club d'encadrement technique a vu le jour en 1994 pour accompagner les producteurs dans leurs démarches. Une fois la production bien maîtrisée, il fallait maintenant développer les marchés locaux et internationaux des produits de l'érable afin de maintenir une activité économique forte dans



PHOTO: BIO-BULLE

Directeur de la Coopérative acéricole régionale des Appalaches, Joël Boutin.

la région. C'est en l'an 2000 que la Coopérative acéricole régionale des Appalaches (CARA) a été fondée. « On a eu besoin de six ans pour

devenir très bon. On ne voulait pas seulement classer notre sirop en fonction de la couleur. En plus de produire un sirop biologique, nous

voulions tenir compte des goûts et des arômes spécifiques pour les besoins précis des utilisateurs ».

Des produits exportés

C'est en territoire beauceron que se concentrent les autres entreprises oeuvrant dans l'embouteillage et la transformation du sirop d'érable biologique. Le président des Produits de l'érable du Grand Nord, Gary Coppola, a été associé de près au développement de ce secteur d'activité. C'est lui qui a fondé l'entreprise Shady Maple Farm, reconnue comme étant la première à avoir exporté du sirop d'érable biologique. En 1989, Shady Maple Farm est vendue à la compagnie Heinz Canada, et Gary Coppola continue d'y œuvrer jusqu'en 1994. Puis, en 1999, Heinz Canada cède Shady Maple Farm à Robert W. Swain, qui en assume désormais la présidence. « Après la transaction, j'ai cédé l'usine de La Guadeloupe à la Coopérative de producteurs de sirop d'érable Citadelle. Une entente à long terme a été signée avec cette usine pour l'embouteillage de notre sirop d'érable », de raconter le président de Shady Maple Farm. La presque totalité du sirop d'érable biologique est vendu à l'extérieur du Québec.

Nouvelles du CABQ

La prochaine assemblée générale du Centre d'agriculture biologique du Québec se tiendra le jeudi 20 mars 2003 à 10 h à l'Auberge Aquarelle, située au 640, boulevard Bois-Francs Sud, Victoriaville. Un service d'hébergement est possible sur place. Le conférencier invité à cette occasion sera le coordonnateur du programme d'agriculture écologique d'Équiterre, M. Frédéric Paré. Ce dernier parlera, entre autres, du développement des marchés locaux pour les produits biologiques. Outre la formule déjà connue de l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC), M. Paré abordera d'autres avenues qui peuvent être explorées pour permettre aux citoyens de se procurer facilement des aliments biologiques tout en maximisant les retombées locales. Nous vous attendons en grand nombre!

À surveiller

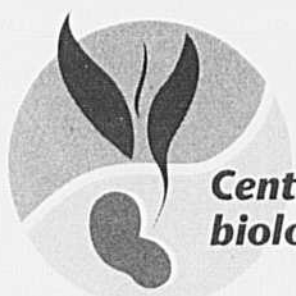
Le Centre d'agriculture biologique du Québec participera à de nombreux événements au cours des prochaines semaines. L'équipe sera présente à l'Expo Manger santé et le colloque 2003 les 5 et 6 avril à Québec, de même qu'au colloque régional sur l'agriculture biologique qui se tiendra à Rimouski le 12 avril. De plus, le CABQ aura un stand au Salon fleurs, plantes et jardins les 11, 12 et 13 avril dans le grand hall de Place Bonaventure à Montréal et au Rendez-vous horticole des 23, 24 et 25 mai prochain au Jardin botanique de Montréal.

La production biologique dans Chaudière-Appalaches

Nombre de producteurs certifiés : 184

- Érablières : 134
- Autres : 50 (21 en grandes cultures, 12 en lait et céréales, 7 maraîchers, 3 en serre, 2 en viandes, 2 en œufs, 3 en fruits et petits fruits)

Source: compilation réalisée en janvier 2003 par Marcel Roy, répondant en agriculture biologique à la direction régionale du MAPAQ Chaudière-Appalaches.



Nos produits et services

Commandez à l'aide du formulaire au verso

Centre d'agriculture biologique du Québec

guide 19,50 \$
références utiles en agriculture et en alimentation biologiques 2003 **ruaab**



ÉTUDE
Production, transformation et distribution des produits biologiques au Québec
Inventaire de la situation et des tendances de développement

Membres : **46,01 \$** Non-membres : **57,51 \$**

Disponible en format PDF
Membres : 34,51 \$
Non membres : 40,26 \$

Bio-bulle
Le magazine du bio québécois

28,76 \$ Abonnement 1 an (6 numéros)
51,76 \$ Abonnement 2 ans (12 numéros)



www.cab.qc.ca
60,00 \$ à 270,00 \$ par année

Grâce au foin, l'agriculture biologique sans fumier est possible

Il y a cinq ans, quand Jean Côté et Laurent Lefebvre ont voulu vendre leurs vaches laitières, une question importante est rapidement venue à leur esprit : « Pourrons-nous encore faire des céréales biologiques si nous n'avons plus de fumier ? » Oui, ont-ils appris, et ce, grâce à la production de foin.

Michel Dostie - journaliste à la pige

Ainsi, même si le troupeau a été vendu, la production de foin occupe encore le tiers de la superficie de la ferme et dans une rotation de neuf ans, trois années lui sont consacrées. Les producteurs font deux coupes d'un mélange de luzerne, trèfle, fétuque, mil, dactyle, pâturin du Kentucky et lotier. Mais, si la production est abondante et que la valeur du foin baisse sous la barre des 70,00 \$ la tonne, ils préfèrent laisser la deuxième coupe sur le champ, allant même jusqu'à la déchi- queter si vraiment la pousse est trop forte.

De plus, ils ne récoltent jamais la troisième coupe. Car pour eux, de dire Laurent Lefebvre, « en agriculture conventionnelle, tu nourris la plante mais en agriculture biologique, tu dois d'abord nourrir le sol ». Cette phrase résume bien la constatation qu'ils ont faite après avoir plongé rapidement en agriculture biologique, il y a près de 20 ans (voir encadré).

Rotation et méthodes culturales

En 2002, ils ont cultivé de l'épeautre (50 acres), du blé (80 acres), du soya (120 acres), du lin (25 acres) et évidemment du



PHOTO: MICHEL DOSTIE

Il y a cinq ans, Laurent Lefebvre et Jean Côté ont vendu leur troupeau laitier. Mais grâce à la production de foin, ils ont pu poursuivre la production de céréales biologiques sans fumier.

foin (130 acres). La même plante n'est jamais cultivée deux étés consécutifs et la rotation de six années est basée sur la séquence légumineuse/céréale/légumineuse, laquelle est suivie par trois années de foin.

Immédiatement après la dernière récolte de foin, deux passages de la rotobèche, une herse avec de gros disques dentelés, assurent la première étape du contrôle des mauvaises herbes. « C'est notre Roundup », de dire Jean Côté. Quelques jours plus tard, deux ou même trois passages du cultivateur viennent compléter le travail. Ainsi, en plein été, les mauvaises herbes se retrouvent sur le sol et leurs racines sèchent au soleil. À l'automne, avant le 15 septembre, l'épeautre est ensemencé. Cette plante, qui est l'ancêtre du blé, a de quatre à cinq pouces quand vient l'hiver, sans que les mauvaises herbes n'aient pu s'établir.

Toutefois, cette plante présente l'inconvénient de ne pas pousser dans les raies. Ainsi de chaque côté de ces dernières, une bande de 15 pieds n'est pas ensemencée, mais au printemps, on y sèmera du blé. Le printemps venu, deux passages avec la houe, une fois

dans chaque sens, permet le contrôle des mauvaises herbes. De plus, cette pratique provoque un certain stress à la plante qui tal- le davantage. Pour profiter des bienfaits des engrais verts, entre les deux passages, un semis de trèfle à la volée sera fait à raison de trois livres à l'acre. Dans le même esprit, tous les semis de céréales seront aussi grainés avec du trèfle.

Dans le blé, le passage du peigne avant la levée facilitera le contrôle des mauvaises herbes annuelles. Il sera suivi de deux pas- sages de la houe. Dans le soya, les deux passages de la houe sont suivis par le sar- cleur. Évidemment, expliquent les produc- teurs, l'exécution de ces travaux est tributaire de la température et, certaines années, quand les conditions ne sont pas idéales, les résultats peuvent être moins satisfaisants.

La paille de même que tous les résidus sont laissés sur le sol, ce qui favorise le maintien de la matière organique qui se situe d'ailleurs à des taux variant entre 4,5 et 7 %. Les sols sont aussi améliorés par l'applica- tion de chaux grossière, à raison de 1 à 1,5 tonne à l'acre dans les prairies à chaque sai-

son au cours des trois années de production de foin. Ainsi, certains sols ont un pH de 7,5.

Mise en marché

L'épeautre est une céréale particulière car elle ne contient pas de gluten. La récolte est vendue au Moulin Lapierre, dans les Bois-Francis, qui en fait de la farine qui peut être utilisée autant pour le pain que pour la pâ- tisserie. Le blé aussi est vendu à cette meu- nerie qui en fera de la farine pour consom- mation humaine. Le soya est écoulé au Ja- pon pour l'alimentation humaine et repré- sente la culture la plus payante de la ferme. Le lin est utilisé pour son huile par les Hui- les Orphée de Québec.

Quant au foin, il est vendu principalement à des producteurs de lait, dont certains sont impliqués en agriculture biologique. Mais le marché états-unien semble intéressant à développer, particulièrement pour la grosse balle carrée. Un projet de construction d'un entrepôt et l'achat d'équipement à cette fin est présentement à l'étude.

Retrait des OGM

Parler de mise en marché en agriculture biologique, c'est forcément se pencher sur la présence des OGM. Pour MM. Côté et Lefebvre, il serait souhaitable que le Québec en bannisse l'utilisation. Il n'y a pas de frontière, disent-ils, pour le pollen qui se propage dans la nature. Ils ajoutent que la présence de ces plantes génétiquement modifiées représente un danger même pour les producteurs conventionnels car certains marchés sont déjà fermés aux produits contenant des OGM. Ils souhaitent donc que l'UPA demande l'interdiction d'utiliser des semences de plantes génétiquement modi- fiées qui pourraient contaminer tous les champs et ainsi couper l'accès aux mar- chés qui exigent des produits biologiques. Évidemment, dans ce contexte, l'étiquetage ne leur semble pas une véritable solution.

S.V.P. COCHER LA CASE DE VOTRE CHOIX

Membership CABQ

- Membre corporatif 230,05 \$
 Membre individuel 46,00 \$

Bio-bulle

- Abonnement 1 an / 6 numéros 28,76 \$
 Abonnement 2 ans / 12 numéros 51,76 \$

- RUAB 2000 9,20 \$

- Production, transformation et distribution des produits biologiques au Québec 46,01 \$

- non-membre : 57,51 \$

- Site Internet

Je désire être contacté par votre représentant des ventes

TOTAL : _____ \$

Taxes et frais d'envoi inclus

Nom : _____

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courrier électronique : _____

Veillez joindre un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de : **Centre d'agriculture biologique du Québec**

Service des abonnements
401, rue Poiré,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Téléphone

(418) 856-1110, poste 340,

Télécopieur

(418) 856-2541

Courriel : info@cab.qc.ca

Internet : http://www.cab.qc.ca

« Tout a commencé par une prise de conscience » - Michel Gaudreau

Depuis le début des années 80, Michel Gaudreau cultivait paisiblement ses vastes champs de céréales d'orge, de maïs et de soya. Ayant grandi sur une ferme laitière, il a acquis une terre dans son patelin natal où il pourrait plutôt se consacrer aux grandes cultures. Petit à petit, il a amélioré ses méthodes, réduisant l'usage d'herbicides par l'arrosage en bande pour s'apercevoir en bout de ligne qu'il pouvait tout aussi bien s'en passer.

Pierre-Yvon Bégin

« En 1995, j'ai eu une prise de conscience environnementale », explique le producteur de céréales qui est aussi devenu négociant. À partir de Compton dans les Cantons-de-l'Est, il achète et vend des céréales biologiques dans tout le Canada et l'est des États-Unis. L'an dernier, il a transigé plus de 4 000 tonnes de céréales et a réalisé un chiffre d'affaires voisinant les deux millions de dollars, en hausse de 50 % comparativement à l'année précédente!

« On était rendu au semis direct, raconte Michel Gaudreau. Psychologiquement, j'étais mal à l'aise d'utiliser des herbicides. J'étais devant un choix : je vendais ou il n'y avait plus de chimique qui entrait sur la ferme. »

C'est l'option qu'il a retenue, *contre vents et marées* et un entourage pour le moins sceptique qu'il a rapidement confondu. Ah! Le beau du! Il faut dire que l'explosion du marché, plus de 25 % de croissance chaque année, lui a facilité la tâche. Une dizaine de producteurs de céréales des environs ont aussi été contaminés par cette énergie et sont présentement en période de transition vers le biologique.

« La demande est là, confie Michel Gaudreau. Je n'ai pas à faire de mise en marché, je réponds seulement au téléphone et je planifie des transports. La journée est vite pleine. »

Et puis, la région des Cantons-de-l'Est se prête admirablement bien au biologique. De forme irrégulière et parsemée de multiples vallons, cours d'eau et boisés, les fermes de l'Estrie sont naturellement dessinées pour accueillir une production biologique. Les paysages nombreux, rivières et routes sont autant de zones tampons, tandis que les boisés forment des brise-vent efficaces. Chez Michel Gaudreau, les zones tampons aména-



PHOTO: PIERRE-YVON BÉGIN

Michel Gaudreau (à droite) estime que la force de son entreprise repose sur l'implication de ses deux employés, Sylvain Lahaie et Gilles Vaillancourt, qui deviendront bientôt actionnaires. « C'est normal qu'ils en reçoivent une tranche », déclare-t-il.

gées totalisent à peine 200 mètres.

Repousser ses limites

Michel Gaudreau est devenu un excellent producteur de céréales biologiques. À 40 ans, il ressent la désagréable impression qu'il est « topé ». Incapable de se reposer sur ses succès, il lui faut relever d'autres défis. Tel un Don Quichotte, il s'élance à l'assaut des moulins à farine, pas pour combattre leurs bras imaginaires, mais bien pour leur fournir des céréales.

« La vie, c'est de découvrir et d'aller plus loin », glisse ce super actif pour justifier sa quête, bien conscient qu'il y avait un *chaînon manquant* entre producteurs et transformateurs biologiques à ce moment-là.

Il profite du tournant de l'an 2000 pour concevoir un projet pilote et construire une usine de criblage et de décorticage. Les affaires progressent rapidement, si bien qu'il doit déjà songer à la construction d'une nouvelle usine.

Les travaux devraient d'ailleurs démarrer en août prochain et permettre de tripler la production actuelle qui passera à près de quatre tonnes à l'heure pour le criblage et d'une tonne et demie pour le décorticage. Peu importe s'il n'a pas encore eu le temps de *faire virer*, de roder convenablement une nouvelle installation pour la production de céréales en flocons!

La nouvelle usine, un projet de 200 000 à 300 000 \$, lui permettra d'ajouter la production de farine de soya transformée. Il a d'ailleurs déjà commencé à approvisionner des clients à Vancouver.

« C'est aussi, explique-t-il, dans le but de se diriger vers la norme HACCP (gestion des points critiques d'une entreprise). On n'a plus le choix, les acheteurs demandent ça et on va passer à côté si nous n'avons pas cet outil. »

« Je veux aussi fournir un bon environnement de travail aux employés avec des bâtis-

ses chauffées et dépoussiérées », ajoute-t-il. L'entreprise compte aujourd'hui deux employés, Gilles Vaillancourt et Sylvain Lahaie, sans doute un troisième dans un proche avenir. Bientôt, ils deviendront aussi actionnaires, des membres de la famille. Pour parler de ses affaires, Michel Gaudreau emploie toujours consciemment le « on ».

Très pointues

Reste que Michel Gaudreau est déjà très familier avec les contrôles. La certification biologique est exigeante et, à titre de négociant, il doit aussi s'assurer que tous les produits passant entre ses mains sont bien biologiques. Après avoir contrôlé la certification de ses fournisseurs, il veille à ce que les papiers suivent la livraison.

Michel Gaudreau estime que les agences de certification sont de plus en plus *pointues*. Il reçoit d'ailleurs régulièrement la visite d'inspecteurs pour *éplucher* ses livres. Les inventaires sont pris chaque mois et les quantités à l'entrée et à la sortie doivent balancer parfaitement.

« La traçabilité des produits, juge-t-il, c'est plus d'ouvrage que la comptabilité. » Il croit d'ailleurs que le grand défi du secteur biologique au cours des prochaines années consistera à conserver sa crédibilité. La confiance des consommateurs se maintiendra tant et aussi longtemps que la traçabilité des produits sera sans reproche.

Les Moissons dorées, c'est le nom de l'entreprise, s'orientent d'abord vers la consommation humaine et les deux tiers des céréales sont acheminés vers les différents moulins à farine. Les grains plus petits prennent la direction des meuneries pour l'alimentation du bétail.

En raison de la sécheresse sévissant dans l'Ouest canadien, les céréales sont plus rares

cette année. Les prix sont donc plus élevés, jusqu'à 25 % pour la consommation humaine! Michel Gaudreau doit multiplier les contacts pour satisfaire la demande. Bien souvent, les céréales passent directement du fournisseur au transformateur, sans transiter par Compton.

Une niche dans la niche

Question de s'assurer d'un meilleur approvisionnement, il offre maintenant des contrats de production pour la saison 2003. Il recherche des producteurs d'avoine nue sans écales ou de céréales à identité préservée (I.P.) pour satisfaire des clients américains.

« Le bio, indique-t-il, c'est un marché de niche. On fait des mélanges spécifiques pour des transformateurs selon des caractéristiques particulières afin d'offrir des produits différents. C'est ça le bio, une niche dans la niche. »

Celui qui vit accroché à son téléphone compte aussi des participations dans trois autres entreprises de produits biologiques, allant de la production de protéine de soya à la transformation de chanvre en savon ou en café. Il est aussi actionnaire d'une entreprise de transformation de légumes lactofermentés à l'aide de bactéries pour assurer leur conservation. Le procédé, lui-même exporté dans le monde, empêche le développement de moisissures.

Est-ce l'effet des produits biologiques ou d'une hyperactivité non diagnostiquée, toujours est-il que Michel Gaudreau caresse un autre projet majeur. « De quoi qui n'existe pas encore », dit-il en ramassant les piles de documents qui sont alignées sur la table de cuisine.

Malgré un emploi du temps très chargé, le père de trois adolescentes, Maggie, Mélissa et Jolyanne, dit garder du temps pour elles.

« La vie, estime-t-il, est une aventure. À nous de la gérer comme on veut. »

Grâce au foin, l'agriculture biologique sans fumier est possible

Il y a cinq ans, quand Jean Côté et Laurent Lefebvre ont voulu vendre leurs vaches laitières, une question importante est rapidement venue à leur esprit : « Pourrons-nous encore faire des céréales biologiques si nous n'avons plus de fumier ? » Oui, ont-ils appris, et ce, grâce à la production de foin.

Michel Dostie - journaliste à la pige



PHOTO: MICHEL DOSTIE

Il y a cinq ans, Laurent Lefebvre et Jean Côté ont vendu leur troupeau laitier. Mais grâce à la production de foin, ils ont pu poursuivre la production de céréales biologiques sans fumier.

Ainsi, même si le troupeau a été vendu, la production de foin occupe encore le tiers de la superficie de la ferme et dans une rotation de neuf ans, trois années lui sont consacrées. Les producteurs font deux coupes d'un mélange de luzerne, trèfle, fétuque, mil, dactyle, pâturin du Kentucky et lotier. Mais, si la production est abondante et que la valeur du foin baisse sous la barre des 70,00 \$ la tonne, ils préfèrent laisser la deuxième coupe sur le champ, allant même jusqu'à la déchi- queter si vraiment la pousse est trop forte.

De plus, ils ne récoltent jamais la troisième coupe. Car pour eux, de dire Laurent Lefebvre, « en agriculture conventionnelle, tu nourris la plante mais en agriculture biologique, tu dois d'abord nourrir le sol ». Cette phrase résume bien la constatation qu'ils ont faite après avoir plongé rapidement en agriculture biologique, il y a près de 20 ans (voir encadré).

Rotation et méthodes culturales

En 2002, ils ont cultivé de l'épeautre (50 acres), du blé (80 acres), du soya (120 acres), du lin (25 acres) et évidemment du

foin (130 acres). La même plante n'est jamais cultivée deux étés consécutifs et la rotation de six années est basée sur la séquence légumineuse/céréale/légumineuse, laquelle est suivie par trois années de foin.

Immédiatement après la dernière récolte de foin, deux passages de la rotobèche, une herse avec de gros disques dentelés, assurent la première étape du contrôle des mauvaises herbes. « C'est notre Roundup », de dire Jean Côté. Quelques jours plus tard, deux ou même trois passages du cultivateur viennent compléter le travail. Ainsi, en plein été, les mauvaises herbes se retrouvent sur le sol et leurs racines sèchent au soleil. À l'automne, avant le 15 septembre, l'épeautre est ensemencé. Cette plante, qui est l'ancêtre du blé, a de quatre à cinq pouces quand vient l'hiver, sans que les mauvaises herbes n'aient pu s'établir.

Toutefois, cette plante présente l'inconvénient de ne pas pousser dans les raies. Ainsi de chaque côté de ces dernières, une bande de 15 pieds n'est pas ensemencée, mais au printemps, on y sèmera du blé. Le printemps venu, deux passages avec la houe, une fois

dans chaque sens, permet le contrôle des mauvaises herbes. De plus, cette pratique provoque un certain stress à la plante qui tal- le davantage. Pour profiter des bienfaits des engrais verts, entre les deux passages, un semis de trèfle à la volée sera fait à raison de trois livres à l'acre. Dans le même esprit, tous les semis de céréales seront aussi grainés avec du trèfle.

Dans le blé, le passage du peigne avant la levée facilitera le contrôle des mauvaises herbes annuelles. Il sera suivi de deux pas- sages de la houe. Dans le soya, les deux passages de la houe sont suivis par le sar- cleur. Évidemment, expliquent les produc- teurs, l'exécution de ces travaux est tributaire de la température et, certaines années, les résultats peuvent être moins satisfaisants.

La paille de même que tous les résidus sont laissés sur le sol, ce qui favorise le maintien de la matière organique qui se situe d'ailleurs à des taux variant entre 4,5 et 7 %. Les sols sont aussi améliorés par l'applica- tion de chaux grossière, à raison de 1 à 1,5 tonne à l'acre dans les prairies à chaque sai-

son au cours des trois années de production de foin. Ainsi, certains sols ont un pH de 7,5.

Mise en marché

L'épeautre est une céréale particulière car elle ne contient pas de gluten. La récolte est vendue au Moulin Lapierre, dans les Bois-Francis, qui en fait de la farine qui peut être utilisée autant pour le pain que pour la pâ- tisserie. Le blé aussi est vendu à cette meu- nerie qui en fera de la farine pour consom- mation humaine. Le soya est écoulé au Ja- pon pour l'alimentation humaine et repré- sente la culture la plus payante de la ferme. Le lin est utilisé pour son huile par les Hui- les Orphée de Québec.

Quant au foin, il est vendu principalement à des producteurs de lait, dont certains sont impliqués en agriculture biologique. Mais le marché états-unien semble intéressant à développer, particulièrement pour la grosse balle carrée. Un projet de construction d'un entrepôt et l'achat d'équipement à cette fin est présentement à l'étude.

Retrait des OGM

Parler de mise en marché en agriculture biologique, c'est forcément se pencher sur la présence des OGM. Pour MM. Côté et Le- febvre, il serait souhaitable que le Québec en bannisse l'utilisation. Il n'y a pas de frontière, disent-ils, pour le pollen qui se propage dans la nature. Ils ajoutent que la présence de ces plantes génétiquement modifiées représente un danger même pour les producteurs conventionnels car certains marchés sont déjà fermés aux produits contenant des OGM. Ils souhaitent donc que l'UPA demande l'interdiction d'utiliser des semences de plantes génétiquement modi- fiées qui pourraient contaminer tous les champs et ainsi couper l'accès aux mar- chés qui exigent des produits biologiques. Évidemment, dans ce contexte, l'étiquetage ne leur semble pas une véritable solution.



S.V.P. COCHER LA CASE DE VOTRE CHOIX

- | | |
|---|-----------------------|
| Membership CABQ | |
| <input type="radio"/> Membre corporatif | 230,05 \$ |
| <input type="radio"/> Membre individuel | 46,00 \$ |
| Bio-bulle | |
| <input type="radio"/> Abonnement 1 an / 6 numéros | 28,76 \$ |
| <input type="radio"/> Abonnement 2 ans / 12 numéros | 51,76 \$ |
| <input type="radio"/> RUAB 2000 | 9,20 \$ |
| <input type="radio"/> Production, transformation et distribution des produits biologiques au Québec | 46,01 \$ |
| <input type="radio"/> | non-membre : 57,51 \$ |
| <input type="radio"/> Site Internet | |
| Je désire être contacté par votre représentant des ventes | |
| TOTAL : | _____ \$ |
| Taxes et frais d'envoi inclus | |

Nom : _____
 Nom de l'organisme : _____
 Adresse : _____

 Ville : _____
 Province : _____ Code Postal : _____
 Téléphone : _____ Télécopieur : _____
 Courrier électronique : _____

Veillez joindre un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du :
Centre d'agriculture biologique du Québec
 Service des abonnements
 401, rue Poiré,
 La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone
 (418) 856-1110, poste 340,
Télécopieur
 (418) 856-2541
Courriel : info@cab.qc.ca
Internet : http://www.cab.qc.ca

« Tout a commencé par une prise de conscience » - Michel Gaudreau

Depuis le début des années 80, Michel Gaudreau cultivait paisiblement ses vastes champs de céréales d'orge, de maïs et de soya. Ayant grandi sur une ferme laitière, il a acquis une terre dans son patelin natal où il pourrait plutôt se consacrer aux grandes cultures. Petit à petit, il a amélioré ses méthodes, réduisant l'usage d'herbicides par l'arrosage en bande pour s'apercevoir en bout de ligne qu'il pouvait tout aussi bien s'en passer.

Pierre-Yvon Bégin

« En 1995, j'ai eu une prise de conscience environnementale », explique le producteur de céréales qui est aussi devenu négociant. À partir de Compton dans les Cantons-de-l'Est, il achète et vend des céréales biologiques dans tout le Canada et l'est des États-Unis. L'an dernier, il a transigé plus de 4 000 tonnes de céréales et a réalisé un chiffre d'affaires voisinant les deux millions de dollars, en hausse de 50 % comparativement à l'année précédente!

« On était rendu au semis direct, raconte Michel Gaudreau. Psychologiquement, j'étais mal à l'aise d'utiliser des herbicides. J'étais devant un choix : je vendais ou il n'y avait plus de chimique qui entrait sur la ferme. »

C'est l'option qu'il a retenue, *contre vents et marées* et un entourage pour le moins sceptique qu'il a rapidement confondu. Ah! Le beau du! Il faut dire que l'explosion du marché, plus de 25 % de croissance chaque année, lui a facilité la tâche. Une dizaine de producteurs de céréales des environs ont aussi été contaminés par cette énergie et sont présentement en période de transition vers le biologique.

« La demande est là, confie Michel Gaudreau. Je n'ai pas à faire de mise en marché, je réponds seulement au téléphone et je planifie des transports. La journée est vite pleine. »

Et puis, la région des Cantons-de-l'Est se prête admirablement bien au biologique. De forme irrégulière et parsemée de multiples vallons, cours d'eau et boisés, les fermes de l'Estrie sont naturellement dessinées pour accueillir une production biologique. Les paysages nombreux, rivières et routes sont autant de zones tampons, tandis que les boisés forment des brise-vent efficaces. Chez Michel Gaudreau, les zones tampons aména-



PHOTO: PIERRE-YVON BÉGIN

Michel Gaudreau (à droite) estime que la force de son entreprise repose sur l'implication de ses deux employés, Sylvain Lahaie et Gilles Vaillancourt, qui deviendront bientôt actionnaires. « C'est normal qu'ils en reçoivent une tranche », déclare-t-il.

gées totalisent à peine 200 mètres.

Repousser ses limites

Michel Gaudreau est devenu un excellent producteur de céréales biologiques. À 40 ans, il ressent la désagréable impression qu'il est « topé ». Incapable de se reposer sur ses succès, il lui faut relever d'autres défis. Tel un Don Quichotte, il s'élance à l'assaut des moulins à farine, pas pour combattre leurs bras imaginaires, mais bien pour leur fournir des céréales.

« La vie, c'est de découvrir et d'aller plus loin », glisse ce super actif pour justifier sa quête, bien conscient qu'il y avait un *chaînon manquant* entre producteurs et transformateurs biologiques à ce moment-là.

Il profite du tournant de l'an 2000 pour concevoir un projet pilote et construire une usine de criblage et de décortilage. Les affaires progressent rapidement, si bien qu'il doit déjà songer à la construction d'une nouvelle usine.

Les travaux devraient d'ailleurs démarrer en août prochain et permettre de tripler la production actuelle qui passera à près de quatre tonnes à l'heure pour le criblage et d'une tonne et demie pour le décortilage. Peu importe s'il n'a pas encore eu le temps de *faire virer*, de roder convenablement une nouvelle installation pour la production de céréales en flocons!

La nouvelle usine, un projet de 200 000 à 300 000 \$, lui permettra d'ajouter la production de farine de soya transformée. Il a d'ailleurs déjà commencé à approvisionner des clients à Vancouver.

« C'est aussi, explique-t-il, dans le but de se diriger vers la norme HACCP (gestion des points critiques d'une entreprise). On n'a plus le choix, les acheteurs demandent ça et on va passer à côté si nous n'avons pas cet outil. »

« Je veux aussi fournir un bon environnement de travail aux employés avec des bâtis-

ses chauffées et dépoussiérées », ajoute-t-il. L'entreprise compte aujourd'hui deux employés, Gilles Vaillancourt et Sylvain Lahaie, sans doute un troisième dans un proche avenir. Bientôt, ils deviendront aussi actionnaires, des membres de la famille. Pour parler de ses affaires, Michel Gaudreau emploie toujours consciemment le « on ».

Très pointues

Reste que Michel Gaudreau est déjà très familier avec les contrôles. La certification biologique est exigeante et, à titre de négociant, il doit aussi s'assurer que tous les produits passant entre ses mains sont bien biologiques. Après avoir contrôlé la certification de ses fournisseurs, il veille à ce que les papiers suivent la livraison.

Michel Gaudreau estime que les agences de certification sont de plus en plus *pointues*. Il reçoit d'ailleurs régulièrement la visite d'inspecteurs pour *éplucher* ses livres. Les inventaires sont pris chaque mois et les quantités à l'entrée et à la sortie doivent balancer parfaitement.

« La traçabilité des produits, juge-t-il, c'est plus d'ouvrage que la comptabilité. » Il croit d'ailleurs que le grand défi du secteur biologique au cours des prochaines années consistera à conserver sa crédibilité. La confiance des consommateurs se maintiendra tant et aussi longtemps que la traçabilité des produits sera sans reproche.

Les Moissons dorées, c'est le nom de l'entreprise, s'orientent d'abord vers la consommation humaine et les deux tiers des céréales sont acheminés vers les différents moulins à farine. Les grains plus petits prennent la direction des meuneries pour l'alimentation du bétail.

En raison de la sécheresse sévissant dans l'Ouest canadien, les céréales sont plus rares

cette année. Les prix sont donc plus élevés, jusqu'à 25 % pour la consommation humaine! Michel Gaudreau doit multiplier les contacts pour satisfaire la demande. Bien souvent, les céréales passent directement du fournisseur au transformateur, sans transiter par Compton.

Une niche dans la niche

Question de s'assurer d'un meilleur approvisionnement, il offre maintenant des contrats de production pour la saison 2003. Il recherche des producteurs d'avoine nue sans écales ou de céréales à identité préservée (I.P.) pour satisfaire des clients américains.

« Le bio, indique-t-il, c'est un marché de niche. On fait des mélanges spécifiques pour des transformateurs selon des caractéristiques particulières afin d'offrir des produits différents. C'est ça le bio, une niche dans la niche. »

Celui qui vit accroché à son téléphone compte aussi des participations dans trois autres entreprises de produits biologiques, allant de la production de protéine de soya à la transformation de chanvre en savon ou en café. Il est aussi actionnaire d'une entreprise de transformation de légumes lactofermentés à l'aide de bactéries pour assurer leur conservation. Le procédé, lui-même exporté dans le monde, empêche le développement de moisissures.

Est-ce l'effet des produits biologiques ou d'une hyperactivité non diagnostiquée, toujours est-il que Michel Gaudreau caresse un autre projet majeur. « De quoi qui n'existe pas encore », dit-il en ramassant les piles de documents qui sont alignées sur la table de cuisine.

Malgré un emploi du temps très chargé, le père de trois adolescentes, Maggie, Mélissa et Jolyanne, dit garder du temps pour elles.

« La vie, estime-t-il, est une aventure. À nous de la gérer comme on veut. »

Une explosion de produits

Le 14^e congrès mondial d'agriculture biologique, qui se tenait à Victoria en août 2002, nous a donné un bon portrait de la consommation des produits issus de l'agriculture biologique dans le monde. Les congressistes étaient unanimes : ici et partout dans le monde le bio a pris sa place.

Lucie Gionet - Agent de développement, Commercialisation, UPA

Les produits bio sont offerts dans tous les coins du monde par différents réseaux de distribution. En 2002, International Federation of Agriculture Movement (IFOAM) dénombrait 17 millions d'hectares certifiés biologiques. Les ventes bio représentaient 26 milliards de dollars américains en 2001 et devraient atteindre 80 milliards en 2008. Ce sont les Euro-

péens, les Américains du Nord et les Japonais qui sont les plus grands consommateurs de produits biologiques. Alors que les ventes dans les magasins d'aliments naturels et les boutiques spécialisées stagnent, la vente directe aux consommateurs pour les fruits, légumes et viandes biologiques connaît une grande popularité et gagne de nouveaux adeptes dans plusieurs grandes villes du monde. La livraison hebdomadaire de paniers, l'achat à la ferme ou au marché public et la vente par Internet sont des formes de vente qui ont court un peu partout en Europe et en Amérique. Mais depuis près de dix ans les supermarchés, pour répondre à une demande croissante, offrent différents produits bio et c'est dans ces commerces qu'on observe la plus forte croissance des ventes de produits bio. Peter Segger de Sainsbury's, une chaîne d'Angleterre, soutenait que les supermarchés sont les meilleures tribunes pour faire connaître les produits bio aux consommateurs. Au Canada, Sherrey Casseys de Loblaw's indiquait, pour sa part, que les ventes bio représenteraient 5 % des ventes totales de l'entreprise en 2007. Plusieurs congressistes semblaient s'inquiéter de la volonté des chaînes à vendre les produits biologiques. Pour eux, les

règles d'approvisionnement dans les grandes chaînes peuvent être très contraignantes pour certains producteurs, particulièrement en ce qui regarde les volumes et la régularité d'approvisionnement. D'autres affirmaient qu'on pouvait tirer profit de l'ouverture des grandes chaînes, de regrouper l'offre et de s'organiser pour tirer un revenu équitable pour les producteurs bio. Ici au Québec, des producteurs bio se sont regroupés pour distribuer leurs produits. Un de ceux-là était de passage au Congrès de l'IFOAM, nous l'avons rencontré.

Un producteur du Québec au Congrès international sur l'agriculture biologique

Parmi les 1 300 délégués originaires de 92 pays qui ont participé au congrès de l'IFOAM (2002) à Victoria, se trouvaient quelques représentants du Québec, dont un producteur de canneberges, Martin Lemoine, copropriétaire de l'entreprise Fruit d'Or à Notre-Dame-de-Lourdes. Cette PME de la canneberge distribue la production de 14 fermes dont sept sont certifiées biologiques. Martin Lemoine est un des pionniers du bio dans ce secteur de production. Il a amorcé son virage vers l'agriculture biologique en 1995 par souci de préserver la santé de ses 100 acres de terre et de son environnement. Nous l'avons rencontré à Victoria en août dernier.

Lucie Gionet - Qu'est-ce qu'un producteur bio vient chercher à un congrès international sur l'agriculture biologique?

Martin Lemoine - C'est une occasion unique de rencontrer des gens de tous les continents qui s'intéressent ou qui sont impliqués comme moi dans l'agriculture biologique. Le congrès de l'IFOAM nous permet de connaître les forces et les limites du bio dans tous les coins du monde. On peut tirer profit des réussites et des échecs des autres. De plus, on profite de l'occasion, ma conjointe et moi, pour visiter

d'autres producteurs bio de l'Ouest Canadien et des États-Unis. Nous profitons également de ce voyage pour rencontrer nos clients et peut-être identifier les opportunités de développement pour les canneberges bio de Fruit d'Or.

Lucie Gionet - Qu'avez-vous appris au cours de congrès?

Martin Lemoine - On constate que partout dans le monde, les consommateurs sont préoccupés par leur santé et celle de l'environnement. Les produits bio répondent donc à leurs attentes. On apprend aussi que les tablettes des supermarchés du monde se garnissent de produits bio. Il y a des opportunités intéressantes pour les producteurs du Québec qui souhaitent faire un virage bio, particulièrement pour des produits transformés sur les marchés européens et américains.

Lucie Gionet - Dans le contexte actuel, comment voyez-vous l'avenir de l'agriculture biologique au Québec?

Martin Lemoine - Le Québec est tout indiqué pour faire place au bio. Il faut choisir de développer les secteurs de production bio pour lesquels nous avons un avantage et je pense à plusieurs productions biologiques telles que le bleuets, le sirop d'érable, le lait et les grandes cultures. La demande pour ces produits est grande sur les marchés canadiens, américains et européens. Il faut aussi garder à l'esprit que la distribution est la pierre angulaire du développement de l'agriculture biologique, il faut organiser notre distribution, les producteurs bio ont beaucoup d'avantage à se regrouper pour mettre en marché leur production. Nous vivons une expérience de regroupement au sein de Fruit d'Or et, en plus de faciliter la mise en marché de nos canneberges bio, nous profitons des échanges d'information entre producteurs bio, ce qui permet à l'ensemble des producteurs d'améliorer leur sort.

CHAUX DOLOMITIQUE 100% naturelle



La CHAUX des Carrières St-Ferdinand Inc. dolomitique

- ▲ Un produit 100% naturel, sans éléments chimiques.
- ▲ Teneur en carbonate de magnésium (MgO3), supérieure à 20%.
- ▲ Chaux dolomitique certifiée par Bureau des Normes du Québec (BNQ).
- ▲ Augmente la disponibilité des éléments nutritifs pour la plante.
- ▲ Améliore la croissance des racines, la productivité du sol et le rendement des cultures.
- ▲ Améliore la structure du sol.
- ▲ Active le processus biologique du sol.
- ▲ Rétablit l'équilibre naturel du sol.
- ▲ Développe un milieu favorable à la multiplication et au travail des micro-organismes du sol.
- ▲ Facilite la décomposition des résidus de récolte.



LES CARRIÈRES ST-FERDINAND INC.

1020, rue Principale
Saint-Ferdinand (QC) G0N 1N0
Sans frais : 1 (888) 428-9511

Depuis 1963



BioFach, le salon mondial du bio

Le secteur du marché bio est stable. Les produits bio ont un avenir d'envergure mondiale.

Danièle Dugré*

C'est avec ces mots que Mme Renate Künnast, ministre fédérale de la protection des consommateurs, de l'alimentation et de l'agriculture, ouvrait la 14^e édition du salon BioFach le 13 février à Nuremberg. Le bilan des organisateurs confirme cette tendance : 29 500 visiteurs professionnels (6 % de plus qu'en 2002) et 1 971 exposants (3 % de plus qu'en 2002). La France était le pays à l'honneur cette année avec une centaine d'exposants répartis dans plusieurs salles avec un stand majeur et un bistro français dans le hall principal.

Les compagnies canadiennes, regroupées sous le pavillon du Canada, étaient en plus grand nombre cette année, soit 22 en tout dont huit du Québec. Les produits bio étaient très en demande si l'on se fie aux exposants québécois : *Alexx International inc.* (soya), *Abénakis Milling inc.* (mélange à gâteaux et muffins), *Ce-*

resco (soya), *Citadelle* (sirop d'érable), *Dobexco Foods International* (fruits), *Fruit D'or* (canneberges séchées), *Produits Ronald inc.* (maïs en épis), *Soysolutions* (lait et produits de soya). Ces exposants ont exprimé leur satisfaction pour les contacts établis lors cet événement.

Pour la première fois, le Québec et ses produits bio furent présentés lors d'une conférence tenue dans le cadre de cet important salon international. Organisée par l'agence ISI, cette conférence portait sur le marché bio au Canada ainsi que sur la certification québécoise. Charles Villiers, conseiller économique du Bureau du Québec à Munich, était de la partie pour souligner l'importance des relations économiques et culturelles entre l'Allemagne et le Québec.

Les produits à l'honneur

Parmi les 110 produits en lice pour le concours annuel du « produit de l'année », deux produits allemands ont pu convaincre les membres du jury. Le prix du meilleur produit pour la catégorie alimentaire fut remporté par la compagnie *Söbbeke* pour un nouveau yogourt aux mûres et au sureau. Dans la catégorie cosmétique, c'est une crème solaire pour enfants de la compagnie *Laverana* qui a reçu le premier prix. Trois autres produits ont obtenu des men-

tions spéciales : « Chik'n Wings », un plat préparé congelé de qualité bio, un punch aux pommes « Heißen Winterapfel », de *Voelkel GmbH* et les tisanes pour enfants « Janosch-Tigertee ». Ces produits ont su se démarquer des autres par leur qualité, leur côté innovateur et leurs stratégies de marketing ingénieuses.

*Danièle Dugré et Claudine Gagnon sont les directrices de l'Agence ISI. On peut les contacter pour toute information concernant le salon Biofach et les aliments biologiques en Allemagne :

Courriel : gagnon@agentur-isi.de

L'agriculture biologique en Europe de l'Ouest au 31 décembre 2001

	Superficies en hectares	%	Nombre de fermes	%
Allemagne	632 165	3,70	14 703	3,28
Angleterre	679 31	3,96	3 981	1,71
Autriche	285 500	11,30	18 292	9,30
Belgique	22 410	1,61	694	1,03
Danemark	174 600	6,51	3 525	5,58
Espagne	485 079	1,66	15 607	1,29
Finlande	147 943	6,60	4 983	6,40
France	419 750	1,40	10 364	1,55
Grèce	31 118	0,60	6 680	0,81
Hollande	38 000	1,94	1 528	1,42
Irlande	30 070	0,68	997	0,69
Italie	1 230 000	7,94	56 440	2,44
Luxembourg	2 141	1,71	48	1,60
Portugal	70 857	1,80	917	0,22
Suède	193 611	6,30	3 589	4,01
Total Union européenne	4 442 876	3,24	142 348	2,04

Source : FIBL, décembre 2002



Produits organiques Écolo-Nature, une division de **Les Œufs d'Or inc.**, a développé une toute nouvelle technologie consistant à transformer le fumier des poulettes et des poudeuses en fertilisant.

Le fumier de volaille provenant de la ferme Les Œufs d'Or inc., est mis en compost afin de produire un fertilisant organique de haute qualité et entièrement naturel. Écolo-Nature est un engrais vert par excellence.

Écolo-Nature

- améliore la fertilité de votre sol en augmentant sa porosité ;
- accroît la capacité de rétention des minéraux fournis par le fertilisant ;
- augmente la concentration des matières organiques ;
- ajoute au sol des micro-organismes pendant qu'il active la source d'aliment pour ceux déjà existants.

Écolo-Nature est tout indiqué pour la production horticole, les cultures maraîchères et pour les grandes cultures biologiques. Il est aussi recommandé pour les jardins et les gazons.

FACILE À MANIPULER ET NE DÉGAGE QUE TRÈS PEU D'ODEUR.

ANALYSE MINIMALE GARANTIE

Azote total	5,00%	Magnésium (Mg)	0,50%
Azote soluble à l'eau	2,50%	Fer (Fe)	0,20%
Azote insoluble à l'eau	2,50%	Magnèse (Mn)	0,05%
Acide phosphorique assimilable	6,00%	Zinc (Zn)	0,05%
Potasse soluble K ₂ O	3,00%	Composition organique minimum	50,00%
Calcium (Ca)	9,00%	Teneur maximale en humidité	20,00%

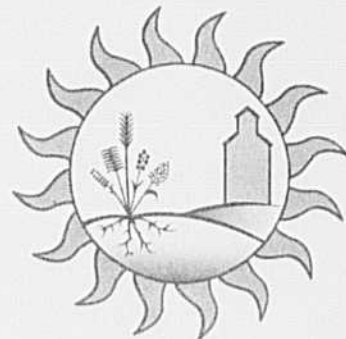
CONTACTEZ-NOUS !

LES ŒUFS D'OR INC.

34, rue Chénier, Val-d'Or (Québec) J9P 3S3
Tél. : (819) 824-4419 Téléc. : (819) 824-4418
www.ecolo-nature.com

Les Moissons Dorées

Div. M. Gaudreau inc.



- Nous sommes acheteurs de soya 2^e classe (animal)
- Production à contrat
 - Avoine nue
 - Blé IP
 - autres
- Grains pour nutrition animale
- Grains pour minoterie
 - Épeautre
 - Seigle (concassé)
 - Blé (dur - mou)
 - Avoine décortiquée
 - Chanvre
 - Orge (perlé)
 - Soya (concassé)
 - Maïs-grain
 - Kamut
 - etc.

Entreposage

Criblage

Décortiquage

Torréfaction

Achat-vente

Certifié Écocert

Produits certifiés bio seulement

101, chemin Couture, Compton, Québec J0B 1L0

Tél. : (819) 835-9308 • Fax : (819) 835-0442

www.produitsdelaferme.com/moissonsdorees/index.html
m.godro@sympatico.ca

Croissance des produits biologiques aux États-Unis

Le consommateur américain est maintenant de plus en plus intéressé par les produits biologiques.

Ces produits sont couramment vendus dans les différents réseaux de distribution (directement à la ferme, magasins spécialisés d'aliments naturels, supermarchés conventionnels et magasins à grandes surface). Au cours de la dernière décennie, les ventes de ces produits se sont accrues annuellement de plus de 20 %.

Actuellement, les consommateurs achètent 49 % de leurs produits biologiques dans les supermarchés comparativement à 7 % au début des années 1990, et ce, au détriment des magasins d'aliments naturels. Les produits biologiques sont maintenant vendus dans 73 % des supermarchés conventionnels et dans près de 20 000 magasins d'aliments naturels.

De plus, dans les ventes par catégorie, les fruits et légumes frais biologiques arrivent au premier rang. Suivent les boissons à base de produits autres que laitiers, les pains et céréales, les aliments préparés (ex. : aliments congelés et séchés, aliments pour bébé, soupes et desserts) et les produits laitiers.

Selon les spécialistes de cette industrie, la demande pour les aliments biologiques poursuivra sa progression au cours des prochaines années étant donné que plusieurs producteurs s'orientent vers ce type de culture et que les transformateurs et distributeurs offrent de plus en plus ce type de produits. Cette fulgurante progression de l'industrie a d'ailleurs amené le gouvernement américain à mettre en place des politiques facilitant la commercialisation des produits biologiques.

(<http://www.ers.usda.gov/publications/alb777>)

Source : Bio Clips, octobre 2002

Que pensent les États-Uniens des aliments biologiques?

En septembre dernier, la firme Whole Foods Market a consulté 1000 citoyens états-uniens pour connaître leurs habitudes de consommation en matière d'aliments biologiques.

Il ressort de ce sondage que 55 % des Américains ont déjà consommé des aliments bio et que, sur ceux qui ont fait l'achat d'aliments biologiques en 2002, 32 % mangent bio fréquemment, 16 % occasionnellement et 6 % régulièrement. Pour ceux qui n'achètent pas d'aliments biologiques, les principales raisons sont le prix trop élevé (63 %), le manque de disponibilité des marques préférées (45 %) et l'incrédulité par rapport aux avantages des aliments biologiques (46 %).

Pour les consommateurs d'aliments biolo-

giques, le sondage démontre que 78 % des consommateurs habituels croient que les aliments biologiques goûtent meilleur et 87 % s'entendent pour dire que les aliments biologiques sont de meilleure qualité. En excluant les facteurs économiques, les trois quarts des citoyens consultés affirment qu'ils consommeraient plus fréquemment des aliments biologiques s'il y avait une plus grande variété.

Il ressort également de cette étude que le portrait type du consommateur d'aliments biologiques se rapproche du portrait type de l'Américain moyen.

(Sources : <http://www.cab.qc.ca/dossiers.htm> et http://www.wholefoodsmarket.com/company/pr_organicsurvey.pdf)

Source : Bio Clips, 31 janvier 2003



L'Organisme de Certification Québec Vrai

Fondé en 1996, Québec Vrai est un organisme sans but lucratif qui regroupe des producteurs, transformateurs, distributeurs et détaillants. Nous certifions une très grande variété de produits; des légumes frais au fromage en passant par le miel, les viandes et les produits de l'érable.

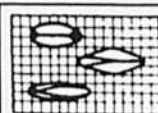
Notre but : offrir un service impeccable et courtois à nos membres en appliquant un programme rigoureux de certification.

Vous désirez faire partie de l'organisme Québec vrai? Contactez-nous, il nous fera plaisir de vous faire parvenir la documentation nécessaire à l'adhésion ou de vous renseigner sur les formalités à remplir.

Julie Fréchette, agr.
DIRECTRICE DES SERVICES

Téléphone : 819-289-2666
Télécopieur : 819-289-2999
quebecvrai@bellnet.ca

390, Principale, Ste-Monique, Qc J0G 1N0



Semences

RDR PROULX INC.

Réservez dès maintenant vos semences

Semences certifiées biologiques

**Blé AC Barrie certifié #1
Soya AC Glengarry certifié #1
Pois LENCA certifié #1**

Semences certifiées non-traitées

Centre de séchage et de transformation certifiés biologiques

Vente et achat de grains biologiques

2 Façons de commander

Tél.: (819) 293-2001 / Sans frais : 1 866 293-2001



ou par internet
www.semencesrdr.com





Ces budgets de production ont été réalisés à l'intention des agronomes et des technologistes agricoles des Centres de services agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de la Direction régionale du Centre-du-Québec et des intervenants du milieu. Il s'agit de budgets types qui devront être adaptés à l'entreprise étudiée. Les entreprises céréalières qui ont servi de référence sont en production depuis plusieurs années. Et elles obtiennent de bons résultats. Le prix des grains provient des prévisions de compensation de la Régie des assurances agricoles pour l'année 2002-2003 en date du 16 septembre 2002. Tous les intrants sont payés comptant : approvisionnements, opérations culturales, entreposage et autres frais. De plus, l'utilisateur doit prendre note que nous avons utilisé deux valeurs de fond de terre : 5 000 \$ (blés, maïs-grain, fève de couleur et soya) et 2 500 \$ l'hectare pour les avoine, canola, orge et fourrages, dont le maïs fourrager. N'oubliez pas d'ajuster la valeur des terres à celle de votre secteur.

Le prix du carburant est à 0,469 \$ le litre. La main-d'œuvre salariée est à 13 \$ l'heure. Cela inclut les avantages marginaux.

L'agriculteur débutant aurait avantage à faire adapter les budgets à son entreprise par un agronome.

Les cultures biologiques sont intéressantes

Les marges des profits sur les débours sont en moyenne 1,8 fois plus élevées dans les cultures biologiques que dans les cultures conventionnelles.

Guy Beauregard, agronome, M. Sc.

Dans le cas du maïs-grain, elle est même 2,3 fois plus importante. Et cela, avec un rendement moindre.

Les cultures étudiées sont celles du maïs-grain, de la fève soya, du blé d'alimentation humaine et de la fève de couleur. Le rendement du maïs-grain biologique est moins élevé que celui du maïs-grain conventionnel. On parle de 6 tonnes au lieu de 8,5 tonnes l'hectare. Son prix est 1,6 fois celui de maïs conventionnel (275 \$ la tonne). Comme les débours sont moins importants, la marge des produits sur les débours se retrouve 2,3 fois plus haute que celle du maïs conventionnel. Pour la fève soya, les rendements diminuent à 63 % par rapport à une récolte conventionnelle. Cependant, le prix est deux fois plus élevé : 660 \$ la tonne. Ça laisse une marge des produits sur les débours 1,6 fois plus importante. Le blé d'alimentation humaine biologique donne des rendements d'environ 70 % du blé conventionnel. Son prix est de 1,6 plus grand

(350 \$ la tonne) et sa marge, 1,1 fois plus grande. Le rendement de la fève de couleur serait sur certaines fermes aussi élevé que la fève de couleur conventionnelle. Son prix serait toutefois 1,9 fois plus haut. La marge des produits sur les débours de la fève de couleur serait deux fois plus importante.

Ces cultures doivent encore être apprivoisées. En agriculture bio, il s'agit d'une nouvelle façon d'aborder les choses. Ce sont des techniques où la houe rotative, le peigne et le sarclure remplacent les herbicides, où les engrais verts ou les composts se substituent aux engrais chimiques. C'est à y penser!

* *Conseiller régional en économie et en développement du bioalimentaire*
MAPAQ, Nicolet

Budgets de cultures biologiques 2002 à l'hectare

- Guy Beauregard, M. Sc., agronome
Conseiller régional en gestion et économie
- André Brunelle, M. Sc., agronome
Conseiller régional en grandes cultures
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale du Centre-du-Québec



LES ENGRAIS NATURELS

McINNES

depuis 1989

Stanstead (Québec)

(819) 876-7555

Fax: (819) 876-1166

www.biobiz.ca • engrais@biobiz.ca

Bio-gazon

(8-3-3)

Bio-jardin

(4-3-6)

Bio-roche

(amendement, basalte)

Os fossile

(phosphate de roche, 0-13-0)

Mica

(amendement)

Gluten de maïs

(10-0-0)

Comparaison cultures biologiques et conventionnelles

	Rendement kg/ha	Prix la tonne	Produits l'hectare	Débours l'hectare	Marge l'hectare	Produits la tonne	Débours la tonne	Marge la tonne
Biologiques								
Fève de couleur	2 000	350,00 \$	3 000,06 \$	1 522,17 \$	1 477,89 \$	1 500,03 \$	761,09 \$	738,95 \$
Mais-grain	6 000	275,00 \$	1 833,36 \$	758,21 \$	1 075,15 \$	305,56 \$	126,37 \$	179,19 \$
Fève soya	2 000	660,00 \$	1 462,71 \$	556,51 \$	906,20 \$	731,36 \$	278,26 \$	453,10 \$
Blé alimentation humaine	2 500	350,00 \$	1 003,52 \$	691,15 \$	312,37 \$	401,41 \$	276,46 \$	124,95 \$
Conventionnelles								
Fève de couleur	2 000	730,00 \$	1 610,72 \$	863,24 \$	747,48 \$	805,36 \$	431,62 \$	373,74 \$
Mais-grain	8 500	170,00 \$	1 602,80 \$	134,43 \$	468,37 \$	188,56 \$	133,46 \$	55,10 \$
Fève soya	3 200	335,00 \$	1 184,32 \$	621,58 \$	562,74 \$	370,10 \$	194,24 \$	175,86 \$
Blé alimentation humaine	3 550	225,00 \$	998,18 \$	723,44 \$	274,74 \$	281,18 \$	203,79 \$	77,39 \$
Comparaison								
Fève de couleur	100 %	185 %	186 %	176 %	198 %			
Mais-grain	71 %	162 %	114 %	67 %	230 %			
Fève soya	63 %	197 %	124 %	90 %	161 %			
Blé alimentation humaine	70 %	156 %	101 %	96 %	114 %			
Moyenne de quatre cultures	72 %	180 %	135 %	106 %	184 %			

Conclusion : les cultures biologiques étudiées ont une marge 1,84 fois plus élevée que les cultures conventionnelles correspondantes. Cela avec des rendements moindres l'hectare (72 %), des prix 1,8 fois plus élevés et des débours un peu plus élevés l'hectare (106 %).

Marges produites sur débours -2002-

Agriculture biologique	Rendement Kg/ha	Prix la tonne	Marge l'hectare
Fève de couleur biologique	2 000	1 350 \$	1 477,89 \$
Mais-grain biologique	6 000	275 \$	1 075,15 \$
Fève soya biologique	2 000	660 \$	906,20 \$
Épeautre biologique	2 500	500 \$	721,73 \$
Blé alimentation humaine	2 500	350 \$	312,37 \$
Sarrasin biologique CRÉAQ Agdex 118/821 b	700	550 \$	154,00 \$

N.B. Les marges varient avec les rendements et les prix obtenus.

Comparaison entre les cultures biologiques et conventionnelles

Culture	Rendement	Prix	Marge*
		Nombre de fois	
Mais-grain	71 %	1,6	2,3
Fève soya	63 %	2,0	1,6
Blé humain	70 %	1,6	1,1
Fève de couleur	100 %	1,9	2,0
Moyenne	72 %	1,8	1,8

*Marge des produits sur les débours

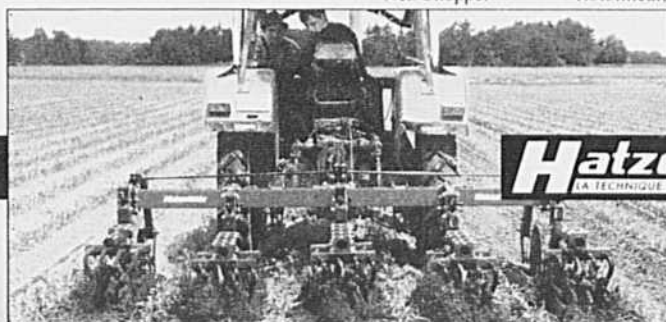
AGRI-DISTRIBUTION J.M. inc.

23, De La Station, Sainte-Martine JOS 1V0

capelli
Nez Chopper

MASSANO
Rototilleur, sous-solcuse

BORELLO



Hatzenbichler
LA TECHNIQUE AGRICOLE QUI OPTE POUR LE SOIN

La solution au désherbage mécanique

(Céréales • Maïs • Soya • Fraises & cultures maraîchères)

Jean Michel Dancet, président

Tél.: (450) 427-2999 • Cell.: (514) 952-1226 • Fax: (450) 427-7224

Budget maïs-grain biologique 2002 l'hectare

Nom de la ferme :

Adapté par :

Réalisé par G. Beauregard et A. Brunelle, agronomes

ITEM	QUANTITÉ	PRIX	UNITÉ	COÛTS TOTAUX	DÉBOURS	LE VÔTRE
A- Produits						
Grain 86 % m.s. (kg)	6 000	275,00 \$	1 000	1 650,00 \$	1 650,00 \$	1 650,00 \$
Comp. ASRA	7 200	---	1 000	---	---	---
Compte CSRA 12 %				183,36 \$	183,36 \$	183,36 \$
Total				1 833,36 \$	1 833,36 \$	1 833,36 \$
B- Débours						
1- APPROVISIONNEMENTS						
Semence non traitée	80000	122,00 \$	80 000	22,00 \$	122,00 \$	122,00 \$
Fertilisants						
• lisier	35 m ³					
• pierre à chaux	0,5	27,00 \$	1	13,50 \$	13,50 \$	13,50 \$
• pesticides	aucun					
Total				135,50 \$	135,50 \$	135,50 \$
2- OPÉRATIONS CULTURALES						
				À FORFAIT	COÛTS VARIABLES	
Labour (loam)				72,54 \$	25,47 \$	25,47 \$
Hersage lourd				48,51 \$	17,83 \$	17,83 \$
Brassage du lisier	35	0,08 \$		7,70 \$	2,80 \$	2,80 \$
Chargement (m ³)	35	0,20 \$		21,00 \$	7,00 \$	7,00 \$
Épandage (m ³)	35	0,50 \$		56,35 \$	17,50 \$	17,50 \$
Hersage léger			1 X	12,76 \$	4,82 \$	4,82 \$
Hersage léger (faux semis)			1 X	12,76 \$	4,82 \$	4,82 \$
Semoir (8 rangs)				48,57 \$	17,79 \$	17,79 \$
Houe rotative			2 X	20,78 \$	5,90 \$	5,90 \$
Sarclage			1 X	20,53 \$	5,75 \$	5,75 \$
Batteuse (8 rangs)				80,16 \$	28,83 \$	28,83 \$
Transport ferme				50,94 \$	13,88 \$	13,88 \$
Total				452,60 \$	152,39 \$	152,39 \$
3- ENTREPOSAGE MARKETING						
Séchage (30 à 14 %)	6 000	16,91 \$	1 000	146,70 \$	101,46 \$	101,46 \$
Entreposage-aération	6 000	0,92 \$	1 000	78,00 \$	5,52 \$	5,52 \$
Transport hors ferme à forfait	6 000	6,00 \$	1 000	36,00 \$	36,00 \$	36,00 \$
Total				260,70 \$	142,98 \$	142,98 \$
4- AUTRES FRAIS						
Assurance-récolte 80 %	6 000	167,00 \$	3,90 %	31,26 \$	31,26 \$	31,26 \$
Cotisation ASRA				56,00 \$	56,00 \$	56,00 \$
Cotisation CSRA				91,68 \$	91,68 \$	91,68 \$
Plan conjoint	6 000	0,75 \$	1 000	4,50 \$	4,50 \$	4,50 \$
Main-d'œuvre salariée	5	13,00 \$	1	---	65,00 \$	65,00 \$
Location ou entretien de la terre				296,25 \$	46,25 \$	46,25 \$
Intérêts marge crédit	725,56	6,0 %	9	32,65 \$	32,65 \$	32,65 \$
Total mois				512,34 \$	327,34 \$	327,34 \$
Total débours				1 361,14 \$	758,21 \$	758,21 \$
C- Marge sur débours (A-B)				472,22 \$	1 075,15 \$	1 075,15 \$
D- Débours \$/tonne						126,37 \$

Budget fève soya biologique 2002 l'hectare

Nom de la ferme :

Adapté par :

Réalisé par G. Beauregard et A. Brunelle, agronomes

ITEM	QUANTITÉ	PRIX	UNITÉ	COÛTS TOTAUX	DÉBOURS	LE VÔTRE
A- Produits						
Grain 88 % m.s. (kg)*	2 000	660,00 \$	1 000	1 320,00 \$	1 320,00 \$	1 320,00 \$
Comp. ASRA	3 000	---	1 000	---	---	---
Compte CSRA 12 %				142,71 \$	142,71 \$	142,71 \$
Total		660,00 \$		1 462,71 \$	1 462,71 \$	1 462,71 \$
B- Débours avec hile clair						
1- APPROVISIONNEMENTS						
Semence PS 36 non traitée	125	23,75 \$	22,7	130,78 \$	130,78 \$	130,78 \$
Fertilisants						
• Fumier de la ferme				aucun épandage de fumier sur sol moyennement riche et mieu		
• Pierre à chaux	0,2	27,00 \$	1	5,40 \$	5,40 \$	5,40 \$
• Pesticides	aucun					
Total				136,18 \$	136,18 \$	36,18 \$
2- OPÉRATIONS CULTURALES						
				À FORFAIT	COÛTS VARIABLES	
Labour (loam)				72,54 \$	25,47 \$	25,47 \$
Hersage lourd (reprise)				48,51 \$	17,83 \$	17,83 \$
Chargement du fumier		0,36 \$	m ²	---	---	---
Épandage du fumier		0,60 \$	m ²	---	---	---
Hersage léger	1 X		12,76 \$	4,82 \$	4,82 \$	
Hersage léger (faux semis)	1 X		12,76 \$	4,82 \$	4,82 \$	
Semoir à maïs (8 rangs)				48,57 \$	7,79 \$	17,79 \$
Épierrage				6,32 \$	2,01 \$	2,01 \$
Houe rotative	2 X			20,78 \$	5,90 \$	5,90 \$
Sarclage				20,53 \$	5,75 \$	5,75 \$
Battage				78,86 \$	26,66 \$	26,66 \$
Transport ferme				36,40 \$	9,52 \$	9,52 \$
Total				358,03 \$	120,57 \$	120,57 \$
3- ENTREPOSAGE MARKETING						
Séchage à la ferme	2 000	1,27 \$	1 000	2,54 \$	2,54 \$	2,54 \$
Entreposage-aération	2 000	0,86 \$	1 000	11,36 \$	1,72 \$	1,72 \$
Transport hors ferme à forfait	2 000	8,00 \$	1 000	12,00 \$	16,00 \$	16,00 \$
Total				25,90 \$	20,26 \$	20,26 \$
4- AUTRES FRAIS						
Échantillonnage et inspection	200 \$			20,00 \$	20,00 \$	20,00 \$
Certification biologique	400 \$			40,00 \$	40,00 \$	40,00 \$
Assurance-récolte 80 %	2 000	312 \$	2,53 %	12,63 \$	12,63 \$	12,63 \$
Cotisation ASRA				9,00 \$	9,00 \$	9,00 \$
Cotisation CSRA 6 %				71,35 \$	71,35 \$	71,35 \$
Plan-conjoint	2 000	0,85 \$	1 000	1,70 \$	1,70 \$	1,70 \$
Main-d'œuvre salariée	4,2	13,00 \$	1	---	54,60 \$	54,60 \$
Location ou entretien				296,25 \$	46,25 \$	46,25 \$
Intérêts marge crédit	532,54	6,0 %	9	23,96 \$	23,96 \$	23,96 \$
Total mois				474,89 \$	279,49 \$	279,50 \$
Total débours				995,00 \$	556,50 \$	556,51 \$
C- Marge sur débours (A-B)				467,71 \$	906,21 \$	906,20 \$
D- Débours \$/la tonne						278,25 \$

*on suppose que 10 hectares sont cultivés

*grade alimentaire

CHAULER N'EST PAS UN COUP DE DÉ !

Choisissez une PIERRE À CHAUX NATURELLE conçue pour l'agriculture biologique qui vous procureront des produits sains. La PIERRE À CHAUX NATURELLE constitue la meilleure source de carbonate de calcium et de magnésium. Ce produit convient à toutes les cultures, tout en offrant la plus grande efficacité sur le marché.

POUR GAGNER DES RÉCOLTES ABONDANTES DE PREMIÈRE QUALITÉ, CHOISISSEZ LA PIERRE À CHAUX certifiée par le B.N.Q. sous la norme NQ 0419-070/1998.

Vendue dans les carrières certifiées ou les transporteurs-épandeurs

Information : (450) 796-3159



LES PRODUCTEURS DE PIERRE À CHAUX DU QUÉBEC



TRANSPORTEURS-ÉPANDEURS DE CHAUX AGRICOLE DU QUÉBEC



Photo: TCS

Agroenvironnement et développement rural

Selon un règlement de la CEE sur l'agroenvironnement – adopté en 1992 et mis à jour en 1999 –, l'agriculture biologique est explicitement admissible à une aide financière.

À la condition qu'il en résulte des effets bénéfiques pour l'environnement et le paysage agricole, le programme en question prévoit une aide aux agriculteurs qui réduisent substantiellement l'usage des produits de fertilisation ou de protection des végétaux, ou qui visent à maintenir les réductions déjà apportées ou à employer des méthodes d'agriculture biologique nouvelles ou existantes.

Ce programme vise l'agriculteur disposé à adopter de telles mesures durant une période de cinq ans. Les sommes prévues, accordées annuellement, varient selon la surface et le type de culture. Le maximum est de 600 euros/hectare pour une récolte annuelle, de 900 euros/hectare pour une récolte vivace, et de 450 euros/hectare pour les autres utilisations des sols. Ces montants sont nettement plus élevés que ceux accordés par le règlement dans sa version de 1992.

Les pays de la CEE ont le droit, à titre d'aide de l'État, d'excéder ces montants à condition que la somme versée soit justifiable par un revenu perdu, par les coûts additionnels encourus pour l'application de la mesure, ou par la nécessité de fournir un incitatif.

Le règlement de 1992 obligeait les pays membres à élaborer des programmes et à les soumettre à la Commission. Mais il a fallu attendre 1995 avant que l'on finisse d'approuver les programmes. Voilà pourquoi les programmes d'aide à l'agriculture biologique n'ont pas commencé avant 1996.

Les programmes environnementaux, qui en 1993 couvraient 174 000 hectares dans toute

l'Union européenne des Quinze, en étaient rendus à couvrir 28 millions d'hectares en 1998. Les sols biologiques ou en conversion représentaient 0,5 % de ces surfaces en 1993, mais 6,5 % en 1998. Dans certains États membres par contre, les terres biologiques représentent un pourcentage beaucoup plus élevé : 53 % au Danemark, 43 % en Belgique, 23 % aux Pays-Bas et 20 % en Italie.

Les programmes d'agroenvironnement ont apporté un soutien à 73 % de toutes les terres biologiques de l'Union européenne des Quinze.

Le nombre de terres affermées (biologiques ou en conversion) qui sont soutenues par un programme d'agroenvironnement a lui aussi augmenté de façon régulière. Il y en avait 82 en 1993, mais plus de 85 000 en 1998, soit plus de 88 % de toutes les terres biologiques affermées.

Qu'en est-il au Québec?

Par rapport à l'Union européenne des Quinze, où se pratique l'aide à l'agriculture biologique, nous ne sommes pas en avance. Au Québec, cette aide a atteint un million de dollars dans le dernier budget provincial. Par contre, les producteurs cheminent rapidement, comme en témoignent leurs efforts pour intégrer le soutien à l'agriculture biologique à même les règles existantes (Convention régissant la production laitière). Si l'aide de l'État s'est révélée jusqu'ici ponctuelle plutôt que soutenue, les producteurs, eux, s'organisent de mieux en mieux à l'intérieur des structures existantes. Il faut dire que l'État autant que les producteurs avaient jusqu'à présent orienté toutes leurs stratégies (baisses des prix, augmentation de la production) vers le marché. Le souci de préserver le paysage agricole et l'environnement est encore assez neuf chez nous. Par contre, en instaurant un prix unique pour le transport des produits, les producteurs favorisent le développement régional et vont donc déjà dans le sens de la préservation des milieux.

NOUVEAU Sarcloir REIGI

Reigi 1 rang
Reigi 2 rangs

www.univerco.net

Fini la pioche !!!

Parfait pour sarcler les petits fruits et les légumes.
Fraise, framboise, courge, citrouille, chou-fleur, brocoli, tabac, fleur, piment, etc.

Enfin, vous contrôlerez votre sarclage avec précision.
Peut déraciner 95 % des mauvaises herbes sur son passage.

UNIVERGO inc.
Depuis 1978
CONCEPTION FABRICATION

Pour plus d'information, contactez Marc chez :
UNIVERGO
713, Rte 219, Napierville QC JOJ 1L0
Tél. : 1-800-663-8423
Télec. : (450) 245-0068
Courriel : reigi@univerco.net



Un peu d'engrais financier pour le bio

Les choses bougent dans le domaine de l'aide financière accordée aux producteurs d'agriculture biologique. Mais il reste encore à apprivoiser la rentabilité de ce nouveau secteur très prometteur. D'autre part, des fonds ont été débloqués pour la promotion de l'appellation biologique et de sa mise en marché, et pour le transfert des connaissances.

Hubert Brochard - agronome et journaliste

Au mois de septembre dernier, les producteurs biologiques apprenaient une bonne nouvelle : la Financière agricole du Québec se mettait activement au diapason de l'agriculture biologique. « Nous avons mis sur pied un réseau d'agents de liaison en agriculture biologique qui faciliteront le traitement des demandes faites par les producteurs biologiques », rappelle M. Claude Robitaille, directeur du service à la clientèle à la Financière agricole. M. Robitaille est également le coordonnateur du réseau des agents de liaison en question. « Ce réseau compte plus d'une vingtaine d'agents de liaison répartis à travers les régions agricoles du Québec. Le réseau est né d'un besoin exprimé il y a un an lors d'une

rencontre entre la Fédération d'agriculture biologique et la Financière agricole. Dans chaque centre de service de la Financière il y a maintenant des gens motivés qui sont dédiés au secteur biologique et qui prêteront à celui-ci une oreille très attentive. Tout en étant plus à l'écoute, ces agents prendront le temps qu'il faut pour en apprendre davantage sur les réalités des agriculteurs biologiques et pour mieux les renseigner sur les outils d'aide financiers », explique M. Robitaille.

« Ces agents de liaison ne seront pas des conseillers en techniques de production, car cette tâche est déjà assumée en partie par les répondants en agriculture biologique du MAPAQ. Nos agents collaboreront avec ces ré-

pondants et c'est à eux qu'ils enverront les demandes d'information technique », précise Claude Robitaille.

Agrandir le grand livre... des connaissances

« Nous devons nous bâtir une banque de données, une masse d'informations qui nous aideront à mieux aider financièrement les agriculteurs biologiques. Pour ce faire, nous travaillons en collaboration avec la Fédération d'agriculture biologique qui est très coopérative à ce sujet », précise M. Claude Robitaille. Il admet que le premier objectif de la Financière est de glaner le plus de données possible sur les rendements, les coûts et les prix de vente des cultures et produits biologiques. Cela dans le but de mieux adapter les services à la production biologique. Selon M. Robitaille, il sera bientôt possible, probablement à partir de 2004, d'adapter l'assurance récolte à la production biologique. Mentionnons qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas encore la possibilité d'assurer les récoltes biologiques à un prix plus élevé que celles de l'agriculture conventionnelle, malgré le prix de vente parfois deux fois plus élevé à la tonne.

La qualité des gestionnaires

Technologiste agricole de formation, M. Robitaille a travaillé pendant plusieurs années comme conseiller et directeur pour la Société de financement agricole du Québec, en Abitibi-Témiscamingue. « L'agriculture biologique demande des aptitudes particulières, car c'est une production exigeante, note-t-il.

Mais pour le financement, par exemple, nous nous attardons aux quatre mêmes critères que pour les agriculteurs des autres secteurs, c'est-à-dire la qualité de gestion de l'entreprise, la rentabilité de cette dernière, la garantie et la mise de fonds des producteurs. Toutefois, insiste le conseiller, la direction de l'entreprise a une importance prépondérante : on sera moins pointilleux sur les autres aspects si on dénote une excellente capacité de gestion chez les demandeurs. »

Selon lui, c'est l'aspect rentabilité de l'entreprise qui demandera à être approfondi et ce sont justement les collectes de données auprès des entreprises biologiques du Québec et d'ailleurs qui permettront à la Financière agricole d'ajuster son tir.

Avez-vous à coeur l'agriculture biologique? Nous oui.

Nous sommes acheteur de vos récoltes certifiées.

**Fèves de soya
Blé
Maïs
Seigle
Sarrasin
etc.**

Communiquez avec nous pour des contrats de vente.



Distributeur de produits certifiés biologiques depuis 1981.

Moulin Abénakis
Tél.: (418) 883-3688

Sainte-Claire (Québec) G0R 2V0
Fax: (418) 883-2662

ATTENTION ÉLEVEURS!

Nous achetons!
Viandes biologiques avec certification
**Veaux - Boeufs - Poulets - Agneaux
Porcs - Lapins - Canards - Dindes**



Yves Saint-Vincent

Les fermes Saint-Vincent
Saint-Cuthbert (Québec) Canada J0K 2C0
Téléphone: (450) 836-2590
courriel: diane.saint-vincent@sympatico.ca

ATTENTION CONSOMMATEURS!

Achetez votre viande biologique en frais au seul endroit à Montréal...

BOUCHERIE



LES VIANDES BIOLOGIQUES

Marché Atwater de Montréal
138 Avenue Atwater, Étal No. 12, Montréal (Québec) H4C 2G3
Tél.: (514) 937-4269

Déjà des outils intéressants

Si les agriculteurs biologiques ne bénéficient pas de taux plus avantageux que les autres, ils ont en revanche les mêmes outils intéressants à leur disposition. Ainsi, l'assurance récolte et l'assurance stabilisation sont deux atouts qui, comme pour l'ensemble des producteurs, sécurisent les revenus... autant que les conseillers en financement, on le comprend. « Le compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA) convient aussi très bien aux producteurs biologiques, puisque le calcul du financement se fait sur la base des revenus d'entreprise, plutôt qu'uniquement sur les produits récoltés, explique M. Robitaille. Depuis un an, le CSRA est accessible à l'ensemble des productions agricoles, qu'elles soient protégées ou non par des systèmes de gestion de l'offre », explique-t-il. (Voir à ce sujet l'article sur le CSRA dans nos pages)

Les compétences? Essentielles!

« La formation en agriculture biologique est primordiale, surtout que cette production est nettement moins encadrée sur le terrain que l'agriculture conventionnelle », lance M. Guy Gauthier, producteur laitier et céréalier à Sainte-Anne-des-Plaines. Il y a quatre ans, M. Gauthier, ses trois frères et ses parents ont reçu la certification biologique pour leurs champs de céréales. « Nous avons abordé la

production biologique graduellement, avec une base solide car nous sommes aussi producteurs de lait conventionnel, précise Guy Gauthier. Mais la première des trois années en transition vers le biologique est très difficile, remarque-t-il, car il peut y avoir des baisses de rendements. La Financière pourrait accorder des prêts qui tiennent compte de cela, c'est-à-dire une somme importante au début, qui irait en décroissant », suggère M. Gauthier.

« Étant donné la complexité de la production biologique et le peu d'encadrement, la Financière pourrait par exemple donner une prime incitative aux producteurs biologiques ayant reçu une formation de deux ou trois ans ou encore dont les compétences sont maintenant reconnues après plusieurs années de production », ajoute le jeune producteur, qui est également premier vice-président du Syndicat des producteurs de grains biologiques du Québec. D'autre part, il mentionne les difficultés qu'aura la Financière agricole à adapter son approche aux risques de baisses de rendement des cultures biologiques, notamment par suite d'une mauvaise levée (les semences biologiques ne sont pas traitées) ou d'un temps trop humide pour le sarclage mécanique. Loïc Dewavrin, nouveau président du Syndicat des producteurs de grains biologiques, signale l'une des difficultés du cahier de charge demandé par l'assurance récolte : l'obligation d'utiliser des semences génétiques (pedigree), alors que la disponibilité des

semences à la fois pedigree et biologiques fait défaut. « Il s'agit souvent de variétés développées suivant une production conventionnelle, qui ne sont pas adaptées à la production biologique sans intrants », fait remarquer M. Dewavrin.

Des projets « bio-originaux »!

Il pourrait y avoir de l'espoir de ce côté. Par exemple, le Réseau du blé panifiable biologique étudie en ce moment les variétés de blé les mieux adaptées à la production biologique et à la panification au Québec. Ce réseau unique est né grâce au coup de pouce financier du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique. Rappelons que le MAPAQ a lancé ce programme en mai 2002, en y injectant un fonds d'un million de dollars, renouvelable sur trois ans. Ces sommes servent à favoriser le système de contrôle de l'appellation biologique, le transfert du savoir-faire dans les entreprises agricoles et la mise en marché des produits biologiques. « Cette année, plus de 50 projets ont été soumis, note l'agronome et biologiste Nicolas Turgeon, secrétaire du Programme de soutien à l'agriculture biologique. Parmi ceux-ci, plus d'une vingtaine ont déjà été acceptés », relate-t-il.

Notamment, le programme de soutien assure le fonctionnement du Conseil d'accréditation du Québec (CAQ). Mentionnons que le CAQ est le seul organisme de surveillance de

l'accréditation biologique certifiée au Canada. Depuis le mois de février 2000, le CAQ encadre tous les organismes de certification biologique agréés au Québec. Les sous-octroyés par le programme de soutien permettent le financement d'une foule d'autres projets intéressants, précise M. Turgeon. « Il y a une étude en cours sur la lutte au chiendent selon le mode biologique et une autre sur le contrôle biologique des parasites internes des ovins. Le fonds a également permis cette année la publication de divers documents d'information, comme un manuel des intrants commerciaux autorisés en production végétale biologique, des guides sur la transition à l'agriculture biologique, la production de lait biologique et la culture biologique des petits fruits, ou encore des brochures d'information technique sur les plantes médicinales, et bien d'autres! », s'enthousiasme M. Turgeon, qui est également conseiller en agriculture biologique.

Oui, avec un peu d'engrais organique... et financier, la petite plante du « bio » pousse et prend lentement sa place!



Au Centre des Moissons

Vous avez rendez-vous avec la nature... pour le plaisir et pour apprendre !

DÉCOUVREZ
la qualité de
nos programmes
de formation



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
ARBORICULTURE-ÉLAGAGE
GRANDES CULTURES

HORTICULTURE ORNEMENTALE*
PRODUCTION HORTICOLE*
PRODUCTION LAITIÈRE



Préoccupé par la qualité de l'alimentation, le Centre des Moissons harmonise maintenant ses programmes de formation à

l'agriculture biologique.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

450.225.1084

*Cours maintenant offerts hors-campus à Longueuil



**Conception et gestion
de projets**

Agroalimentaire et environnement

- > Études de faisabilité;
- > Études d'opportunités;
- > Études de marché nationale et internationale;
- > Plans de marketing;
- > Plans d'affaires;
- > Accompagnement en R & D;
- > Évaluations environnementales.

Eveline Lemieux, prés.
(819) 762-2277

Pascal Billard, v-p
(819) 797-2200

Télécopieur : (819) 797-2200

119, av. Rémi-Jodoin, Rouyn-Noranda (QC) J9X 5K9
Courriel : solair.consultants@sympatico.ca
www3.sympatico.ca/solair.consultants/Page1.html

Agri-info

Librairie agricole et horticole

Vous cherchez un livre?

- l'agriculture
- l'élevage
- la santé animale
- le maraîchage
- les petits élevages domestiques
- la transformation des produits agricoles
- le jardinage
- la biodynamie
- la santé humaine

Nous l'avons!

Achat en ligne
Rien de plus simple

www.agri-info.qc.ca

(819) 358-6038



Collège de Sherbrooke

PRENEZ LE VIRAGE SANS DÉRAILLER !

Formation sur la transition à l'agriculture biologique

- ⌚ Une formation de 420 heures
- ⌚ Une formation à temps partiel
- ⌚ Une formation adaptée à la clientèle
- ⌚ Une formation théorique et pratique
- ⌚ Clientèle cible : producteurs et productrices agricoles

Thèmes de la formation

- ⌚ Sols et fertilisation
- ⌚ Pratiques culturales
- ⌚ Régie d'élevage
- ⌚ Planification et suivi de la transition
- ⌚ Commercialisation des produits

Coordonnées : France Levesque, agr.
Formation Continue
Collège de Sherbrooke
819.849.9913 poste 225
courriel : flevesque@collegesherbrooke.qc.ca

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Horticulture

Le seul diplôme d'études collégiales
en agriculture biologique au Québec

Légumière
et fruitière

Serres
et champs



Cégep de Victoriaville

475, rue Notre-Dame Est, Victoriaville G6P 4B3

Téléphone : (819) 758-6401, poste 2586

Courriel : agriculture@cgpvicto.qc.ca



École d'agriculture
de Nicolet



Une formation à valeur ajoutée en production horticole

À l'École d'agriculture de Nicolet, le diplôme d'études professionnelles (DEP) en production horticole a une saveur tout à fait unique :

- Productions biologiques en serre (tomates et lys)
- Recours aux agents de lutte biologique
- Compostage et fabrication de terreau
- Utilisation de fertilisants naturels organiques
- Inoculation de mycorhizes
- Ensemencement d'engrais verts sur nos terres
- Techniques de lutte intégrée



*L'environnement,
c'est ma culture!*

Environ 25% des heures de formation sont réparties en quatre stages. Les étudiant(e)s ont alors la possibilité de parfaire leurs connaissances chez des fermes horticoles en production biologique.

Tout est en place pour que ceux et celles qui choisissent de se former en production horticole puissent acquérir, maintenant, les compétences exigées par l'agriculture de demain.

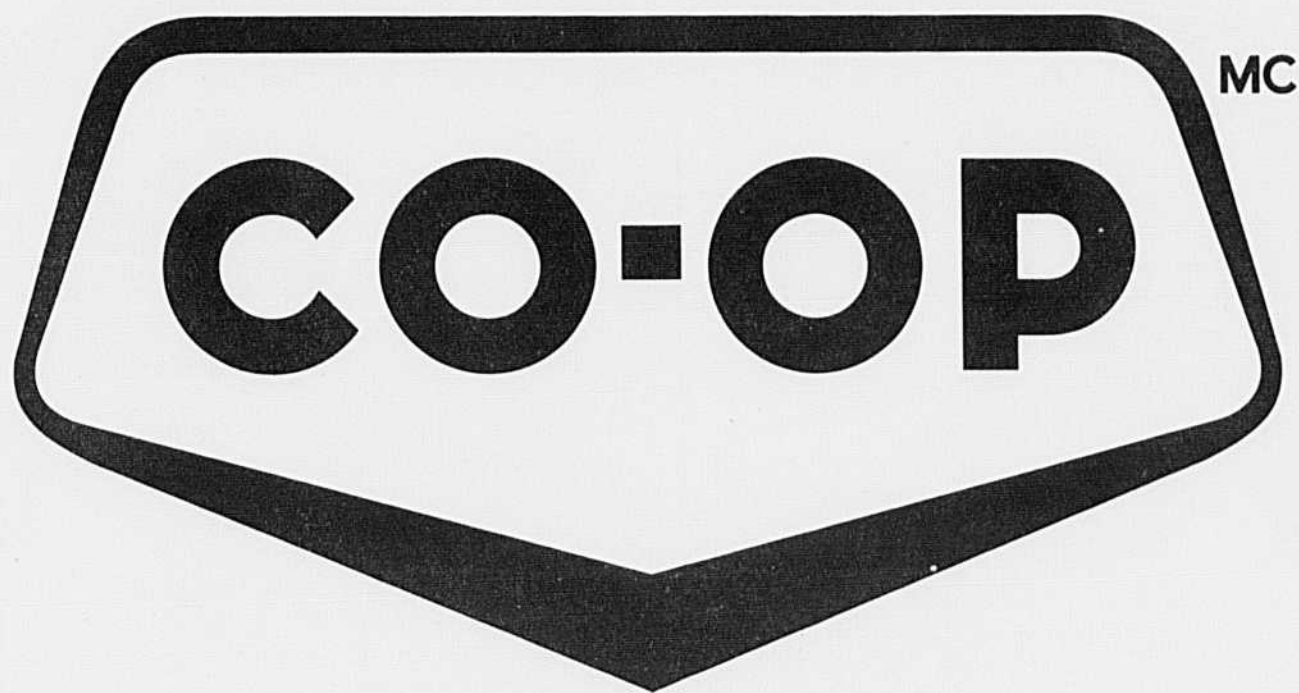
On vous attend!

Pour information: 819-293-5821
Découvrez nos autres programmes
ean.csrivervaine.qc.ca



Présent

*Parce que nous étions,
parce que nous sommes
et parce que nous serons **toujours présents.***



La force d'un réseau